

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 1929

PRÉSIDIÉE PAR

M. PIERRE DE NOLHAC

DIRECTEUR



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

—
M CM XXIX

INSTITUT.
1929. — 34.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165878

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 9 DÉCEMBRE 1929

PRÉSIDÉE PAR

M. PIERRE DE NOLHAC

DIRECTEUR

ORDRE DES LECTURES

1° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel sur les concours de l'année 1929;

2° Discours de M. le Directeur sur les prix de vertu.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 1929

RAPPORT

DE

M. RENÉ DOUMIC

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1929

MESSIEURS,

Qu'on dise encore que l'Académie française n'a pas le sens de l'actualité! Alors que de tous côtés on se préoccupe de célébrer dignement le centenaire de notre conquête algérienne, elle décerne un de ses prix les plus importants, un prix décennal, à l'ouvrage de M. Stéphane Gsell sur l'Afrique du Nord, un de ces grands livres qui emplissent toute une vie laborieuse et qui sont destinés à durer, comme de solides et nobles monuments.

Ancien élève de l'École normale supérieure, puis de l'École de Rome, M. Gsell, nommé professeur à l'École supérieure des Lettres, devenue depuis l'Université d'Alger, comprit tout de suite que l'Afrique ancienne

ouvrait à son activité d'archéologue et à sa science d'historien, une carrière immense et magnifique. Dès cette époque, il annonçait sa maîtrise et révélait sa haute compétence, en écrivant sa thèse latine sur les résultats des fouilles qu'il venait d'exécuter à Tipasa de Mauritanie, à quelques kilomètres de Cherchell.

On peut dire que, pour son coup d'essai, il avait ressuscité une ville tout entière. Aujourd'hui que, par une coupable négligence, on a laissé la ville antique se réenterrer, on ne peut plus se faire une idée de ce qu'était alors Tipasa de Mauritanie ramenée à la lumière par Stéphane Gsell. J'ai consulté à ce sujet le prestigieux évocateur qu'est notre confrère M. Louis Bertrand, l'Africain. Il m'écrit : « On se promenait, des remparts et des abreuvoirs publics, des nymphées et des thermes à la colline des temples et aux Basiliques. On parcourait la nécropole chrétienne, avec ses sépultures, ses chapelles, son baptistère, son mobilier funéraire et ses mosaïques aux figures et aux inscriptions si émouvantes. C'étaient les catacombes romaines, à ciel ouvert et quel ciel ! au bord de la mer, aux flancs d'une colline tout embaumée de cistes, de myrtes et de romarins. Mais, aux yeux de l'archéologue, ce qui l'emportait encore sur la beauté et le pittoresque d'un tel cadre, sur l'intérêt des objets et des monuments découverts, c'étaient les conclusions historiques qui se dégageaient de ces fouilles : une fois de plus, il s'avérait que l'Afrique romaine avait connu une civilisation et une prospérité urbaine comparables à celles des provinces les plus fortunées et les plus brillantes de l'Empire. »

A partir de ce moment, les travaux de Stéphane Gsell s'intensifient et son activité scientifique embrasse l'ancienne Afrique tout entière. Non seulement il établit le bilan de ses propres découvertes, mais il dresse le catalogue de tout ce qui a été découvert avant lui : il résume le labeur, déjà énorme, de ses prédécesseurs. Tout ce formidable travail s'est condensé dans des séries d'ouvrages spéciaux qui s'intitulent : *Recherches archéologiques en Algérie*, surtout dans *Les monuments antiques de l'Algérie*, qui sont une véritable encyclopédie de l'archéologie africaine.

Ainsi préparé, il pouvait aborder avec une compétence exceptionnelle ce qui a été l'œuvre capitale de sa vie : je veux dire cette *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, dont il a déjà publié les huit premiers tomes et à laquelle l'Académie française vient de décerner le prix Jean Reynaud.

C'est une vaste entreprise, qui fait songer à M. de Buffon et à ses *Époques de la nature*. Disons même qu'elle a quelque chose d'héroïque, car un tel sujet embrasse des siècles et des millénaires. Comme les révolutions du globe, il se développe immensément dans l'espace et dans le temps. C'est toute l'Afrique, — au sens très précis et très spécial que les anciens donnaient à ce mot, — c'est-à-dire toute la région qui s'étend depuis la Cyrénaïque jusqu'aux ultimes confins du Maroc et des déserts sahariens. L'auteur part des temps préhistoriques, avec le dessein de ne s'arrêter qu'à la conquête arabe ; périodes qui ne peuvent guère s'évaluer qu'en chiffres astronomiques, et qui, en tout cas, englobent au moins dix

siècles d'histoire. Ajoutons que, pour la période historique elle-même, les documents sont peu abondants et que, sauf de rares exceptions, il s'y mêle toute espèce d'éléments légendaires ou mythologiques. Il a d'abord fallu passer au crible d'une critique sévère ces documents trop souvent suspects. On peut même trouver que M. Gsell a exagéré, à cet égard, la sévérité des bonnes méthodes. Du moins sommes-nous sûrs, avec un tel guide, de ne pas être abusés par des mirages. Il ne nous apporte que le certain ou le vraisemblable. Est-il besoin d'ajouter que ces certitudes ou ces vraisemblances se réduisent, en somme, à peu de chose? L'auteur a dû suppléer à l'histoire par l'archéologie. En ce domaine, M. Gsell est un maître incontesté.

Et c'est encore M. Louis Bertrand qui nous fournira sur cette œuvre considérable la conclusion la plus autorisée. Il m'écrit . « Non seulement M. Gsell a capitalisé tout l'effort accompli depuis bientôt un siècle par plusieurs générations d'érudits, et, comme un autre saint Thomas, dressé la *Somme* de l'archéologie africaine, mais il a lui-même prodigieusement augmenté ce capital de science. Son labeur à lui est quelque chose de plus énorme que celui de tous ses prédécesseurs réunis. Il est aujourd'hui la grande autorité pour tout ce qui touche à l'histoire de l'Afrique ancienne. Il s'y est taillé, comme Rome elle-même, un véritable empire. Et, ce faisant, on peut dire qu'il a créé une conscience africaine. Avant lui, les Africains, ou ne savaient rien, ou n'avaient que des notions incertaines et confuses sur leur passé. Désormais, grâce à Stéphane Gsell, le mystère de leurs origines est, en

grande partie, éclairci. Le présent lui-même s'illumine à la clarté de cette lointaine histoire... »

Le prix Gobert a été décerné à l'*Histoire diplomatique de la France* de M. René Pinon, qui fait partie de cette grande *Histoire nationale de la France*, que notre confrère, M. Hanotaux, a réussi à mener à bonne fin en quelques années, avec ce sens des réalisations et cette ardeur juvénile qui font notre admiration.

Pour rédiger cette histoire de la diplomatie française à travers les siècles, nul choix ne pouvait être meilleur. M. René Pinon n'est pas de la carrière, et c'est cela seulement qui étonne. Il est un diplomate *in partibus*. Si nous voulons savoir quelles sont les qualités requises chez un diplomate, nous ne le demanderons ni à l'auteur de *La Carrière*, ni à ceux des *Précieuses de Genève*. Mais il semble bien que la première soit la connaissance de l'histoire, et j'ajoute de la géographie. On ne s'improvise pas diplomate. Si je le dis, c'est qu'on semble aujourd'hui, dans les Conseils des Nations, l'oublier un peu. Connaître les pactes anciens et les traités, cela ne suffit pas, et il est bon d'avoir, comme l'artificieux Ulysse, visité les villes et connu les mœurs de beaucoup d'hommes. M. René Pinon a eu de bonne heure le goût de l'histoire : il est un grand voyageur et a parcouru dans tous les sens ces Balkans où se trouve le nœud de tant de problèmes contemporains. Il y faut enfin, il y faut surtout cette finesse de tact, cette pénétration qu'a si bien définie dans son petit livre sur *le Diplomate*, un pur chef-d'œuvre d'expérience et d'esprit, notre confrère M. Jules Cambon, et

qu'il a lui-même si bien personnifiée et pratiquée pour le plus grand profit du pays... J'ai défini quelques-unes des qualités dont est fait le beau talent de M. René Pinon.

Dans ce livre d'une science si précise et sous lequel on sent la solidité d'une documentation si riche et si sûre, on a la joie de suivre une idée générale et d'embrasser d'une vue d'ensemble une longue perspective. Car il a pour objet de montrer la continuité dans l'histoire de cette haute personnalité nationale qu'est la France. Nous la voyons vivre à travers les siècles. Nous démêlons les influences qui s'exercent sur elle, le sol, le climat, la race, les conditions économiques. Mais l'auteur n'admet pas que tout s'explique par ces conditions matérielles, ni surtout qu'elles agissent avec un caractère de nécessité. Il fait la part de l'accident. Il fait surtout, et j'y insiste, celle des individus, restitue leur somme d'influence, souvent considérable, aux fortes personnalités et à leur puissante action créatrice. Vous connaissez le système qui consiste à humilier le génie au profit de la foule. Un poème serait l'œuvre non d'un grand poète mais de la foule ignorante; l'histoire serait faite par l'aveugle instinct des peuples, non par la volonté clairvoyante des chefs qui les conduisent. Cela plutôt que de s'incliner devant la supériorité de quiconque dépasse le commun et médiocre niveau! Telle est l'absurdité à laquelle conduit la manie envieuse et niveleuse. Dans l'*Histoire diplomatique*, un Richelieu, un Mazarin, un Napoléon apparaissent en plein relief et ce n'est pas un des moindres attraits de ce livre.

De cette vue large et compréhensive jetée sur notre

histoire diplomatique, une leçon se dégage. C'est que la politique extérieure met en jeu toutes les énergies d'une nation ; elle est le point d'aboutissement et de conséquence de toutes les autres branches de la politique : pas un acte de notre politique intérieure qui n'ait en elle son écho. Nos hommes politiques sont-ils suffisamment pénétrés de cette élémentaire vérité ? Peut-être feraient-ils l'économie de quelques folies s'ils songeaient qu'ils les commettent sous l'œil — et au profit — de l'étranger.

M. François Charles-Roux dont l'Académie couronne le volume intitulé *Trois Ambassades* est, lui, un diplomate de carrière. Dans tous les postes diplomatiques où il a été depuis vingt-sept ans, il s'est fait une règle d'étudier un sujet, dont il complétait ensuite l'étude avec le secours des archives françaises. Ainsi, à Saint-Pétersbourg, il a étudié les rapports de la France avec la Russie sous le Second Empire français, d'où est résulté son livre sur *Alexandre II, Gortchakoff et Napoléon III*. A Constantinople il a étudié nos rapports avec la Syrie et la Palestine sous l'ancien Régime, d'où est résulté son livre sur *les Échelles de Syrie et de Palestine au XVIII^e siècle*. Au Caire, il a étudié *les Origines de l'Expédition d'Égypte*.

Se trouvant à Londres pendant les semaines tragiques qui ont précédé la guerre, il a noté les péripéties de ce grand drame, telles qu'elles lui sont apparues en Angleterre ; puis, envoyé à Rome où il est resté près de neuf ans, il a réuni les matériaux de la même étude pour l'Italie. Depuis lors, il a complété ce travail en mettant à contribution les souvenirs que notre ancien ambassa-

deur à Berlin, M. Jules Cambon, a bien voulu évoquer pour lui. Il a réuni ces études dans son volume *Trois ambassades françaises à la veille de la guerre*, qui présente le même spectacle vu de Londres, de Berne et de Berlin. C'est là un aspect de la guerre de 1914 peu connu, et que M. François Charles-Roux nous révèle, avec cette aisance et cette souplesse qui caractérisent son talent, dans un livre que consulteront tous ceux qui aiment à entrer dans les coulisses des événements mondiaux.

On ne se fût pas imaginé facilement que Marguerite de Navarre, *la Reine Margot* d'Alexandre Dumas, méritât un gros volume. Nous nous figurons une petite princesse, de mœurs faciles, traversant, insouciant et frivole, un âge tragique, et à lui voir consacrer un ouvrage si considérable, on serait tenté de se rappeler le mot de notre regretté confrère Émile Faguet, à propos d'un autre gros volume sur une autre jolie femme : une pierre de taille sur une fleur. On aurait tort. M. Mariéjol, qui connaît mieux qu'aucun historien le XVI^e siècle français, a rencontré cette petite Marguerite mêlée, quarante ans, à tous les événements de son temps.

Elle était la fille de Henri II et de Catherine de Médicis. M. Mariéjol nous avait déjà donné sur celle-ci un volume important, mais le sujet en valait vraiment la peine. Il y a un amusant contraste entre la mère et la fille : l'une a vraiment, à maintes reprises, dirigé et créé les événements; l'autre n'en a été fort souvent que *le jouet*.

Mariée, après une jeunesse assez tumultueuse, au jeune Henri de Navarre, elle eut la nuit de noces la plus

sinistre, celle de la Saint-Barthélemy, et, dès l'abord, l'événement faillit rompre ce mariage purement politique. Le jeune Béarnais, que Catherine de Médicis avait voulu ainsi ligoter, voulut tout casser. Par quel miracle de politique la reine mère arriva à éviter cette rupture, il faut le demander à Machiavel, qui précisément avait dédié son fameux livre au père de Catherine. La petite princesse, un instant laissée à Paris, non seulement resta reine de Navarre, mais alla rejoindre Henri dans ses minuscules États.

Le jeune roi de Navarre était un rude montagnard, hâlé et tanné à vingt ans, court de taille, carré d'épaules, de façons presque grossières et de tenue détestable — au demeurant le moins fait pour plaire à cette jeune femme, élégante, raffinée, cultivée d'ailleurs et même un peu précieuse. Mais, par ailleurs, il lui fut si fréquemment infidèle, et avec tant d'éclat, que celle-ci semble à M. Mariéjol excusable de s'être laissée aller, de son côté, à quelques écarts. Ce n'était pas un ménage patriarcal, il s'en faut de tout. Mais par un concordat tacite, — le concordat des yeux fermés, — ils restèrent, si l'on peut dire, unis par des liens si peu rigoureux. Marguerite tint, à Nérac, une jolie petite cour de beaux esprits où, de temps à autre, Henri venait jeter quelque désordre.

Vingt-cinq ans cependant, cette singulière union servit de grands desseins politiques. Margot fut l'intermédiaire des négociations entre la Cour de France et le Béarnais qu'elle empêcha, en ne jouant qu'un rôle de séditieux, de compromettre l'avenir. Un moment arriva où Henri, porté au trône de France, fut appelé à jouer un rôle de

tout premier plan, puisqu'il s'agissait tout simplement de tirer notre pays de l'abîme. Il y parvint, mais l'événement allait tourner assez mal pour Margot.

Henri IV à peine sur le trône, et à peine commencée l'œuvre de restauration, elle dut en effet, s'y sacrifier. Il fallait que l'œuvre ne fût pas exposée à sombrer, et, pour cela, que le roi eût un fils. Or, Marguerite n'avait pas donné d'enfant au Béarnais. La France demandait à Marguerite de céder la place. Elle le fit avec infiniment de bonne grâce, et facilita tout.

Principes ni scrupules ne gênaient cette princesse, mais elle était, somme toute, une bonne fille. Mêlée à des événements qui la dépassaient de beaucoup, elle se trouva travailler au bien du pays. Le livre que M. Mariéjol lui a consacré la déborde aussi. Marguerite n'est que le prétexte à un très bel ouvrage, nourri et pittoresque, sur la seconde moitié du XVI^e siècle. Il pourrait plus justement s'intituler : *Autour de Margot*. Ses divers mérites lui ont valu un important prix d'Académie.

De même, voici toute l'histoire du parti protestant au XVI^e siècle groupée par M. Armand Garnier autour d'Agrippa d'Aubigné. C'est de coutume le poète des *Tragiques* qu'on envisage dans le rude partisan. En considérant en lui surtout l'auteur de l'*Histoire universelle*, M. Armand Garnier, dans ses trois forts volumes, a exploré un vaste domaine et apporté une précieuse contribution à l'histoire du protestantisme.

Aux années qui ont précédé la guerre une jeune réputation se levait, celle d'un mystérieux personnage, qui

signait du pseudonyme d'Agathon de courageux livres : *l'Esprit de la nouvelle Sorbonne* ; *les Jeunes gens d'aujourd'hui*. De toute évidence, cet Agathon ne pouvait être qu'un jeune homme, de ceux qui étaient pénétrés de l'esprit de Maurice Barrès. C'étaient, en fait deux jeunes gens, dont l'un était Alfred de Tarde, et l'autre cet Henri Massis auquel l'Académie décerne son Grand prix de Littérature.

Avec une persévérance et une fermeté de principes qui sont rares aujourd'hui, M. Henri Massis a donné, depuis lors et pour son compte personnel, une série de livres d'une parfaite unité. Ses *Jugements*, par leur franchise un peu rude, tranchent sur la trop fréquente complaisance de la critique d'aujourd'hui. Le livre sur la *Vie d'Ernest Psichari* est un hommage au héros que nous avons tous pleuré, et aussi à cette élite d'une jeunesse enthousiaste et patriote, qui était celle même dont Massis faisait partie. Aujourd'hui il publie un livre qui est un acte : la *Défense de l'Occident*. Il y regarde en face un des phénomènes les plus considérables et le plus gros de menaces, auquel nous assistons depuis le grand bouleversement de la guerre. L'Orient, instruit à notre école, se dresse contre nous pour nous battre avec nos propres armes. C'est toute notre civilisation chrétienne et gréco-latine qui est visée. Le péril principal lui vient de cette Russie formidable et désastreuse, qui, après deux siècles où elle s'est à contre cœur prêtée à notre civilisation, retourne à ses origines asiatiques. Hélas ! il trouve des complices même parmi les nations européennes qu'il menace. C'est contre l'agression des uns, contre l'aveuglement des autres qu'Henri Massis sonne l'alarme.

Puisse sa voix être entendue ! Puissent les nations d'Occident, si disposées toujours à ignorer ce qui troublerait leur quiétude, comprendre enfin que ce qui est en question c'est tout le patrimoine séculaire dont nous autres Européens nous vivons aujourd'hui, que l'enne ni est à nos portes, qu'on ne peut ajourner indéfiniment les travaux de défense, qu'il ne suffit pas de détourner sa pensée d'un cataclysme pour que ce cataclysme ne se déchaîne pas, et que lorsqu'un désastre a été annoncé sans que rien fût fait pour le conjurer, la responsabilité encourue est immense — et impardonnable.

Et voici, pour le prix du Roman, un écrivain qui ne ressemble guère au type classique de l'écrivain qu'on se représente volontiers assis à sa table studieuse dans l'atmosphère recueillie et le silence du cabinet de travail. A vingt ans, M. André Demaison ayant ramassé tous ses capitaux qui se montent à une somme de deux cents francs, s'embarque pour le Sénégal, fonde des comptoirs pour une Société, explore la Guinée française, la Guinée portugaise, la Haute Gambie. Il fait tous les métiers : transports fluviaux, construction de bâtiments, organisation de flottilles, mécanique, commerce, quoi encore ? Dans ses voyages, du Sénégal au Soudan, il n'a pas besoin d'interprète. Avec sa merveilleuse faculté d'assimilation, il a appris les langues de là-bas. Langues fort belles et complètes, assure-t-il, et nous serions un peu embarrassés pour le contredire. La littérature nègre est, paraît-il, au-dessus de l'art nègre : croyons en sur parole un homme qui « pense directement en ouolof. » Ses loisirs, il les consacre à la

chasse. Il a sur la conscience le meurtre de plus d'une de ces bêtes qu'il tenait alors pour sauvages et pour lesquelles il devait plus tard éprouver tant d'amitié : gracieuses antilopes, douces panthères, buffles et sangliers généreux. Il n'y pense pas sans regret. Seules n'ont pas amolli son cœur les larmes des crocodiles dont il a dépeuplé les rivières. Et vous voyez comment s'ébauchait peu à peu en lui ce *Livre des bêtes qu'on appelle sauvages*, un livre qui nous manquait et où André Demaison n'imité personne et ne relève que de ses souvenirs, de sa vision du paysage africain et de sa sensibilité.

Le prix Broquette-Gonin, très important par l'esprit dans lequel il fut créé et par la dotation que son fondateur lui réserva, l'est devenu plus encore par les mérites des écrivains réputés auxquels l'Académie française l'a jusqu'à présent attribué. Elle le décerne, cette année, au savant M. Émile Magne qui, depuis ses débuts dans les Lettres, s'est consacré à l'étude et à l'évocation du XVII^e siècle.

Explorateur perspicace et patient des archives, des vieux dossiers inconnus qu'il excelle à découvrir dans les très anciennes études notariales de Paris et de nos provinces, M. Émile Magne joint à une documentation prise aux sources les plus authentiques, le don précieux qui consiste à recréer la vie d'après les vieux papiers. On le lit toujours avec autant d'intérêt et de plaisir que de profit.

Ses études sur les hommes et les femmes du XVII^e siècle sont d'un rare intérêt. Il en dessine les figures d'un trait

expressif et juste. Tels les saisissants portraits de M^{me} de La Fayette — et à son ombre, l'intéressante figure de son mari, si négligé et mal connu — de Scarron, de Tallemant des Réaux, de Voiture, de Ninon de Lenclos, etc...

A chacun de ses modèles M. Émile Magne a consacré des livres attachants, pleins de détails significatifs et pittoresques. Et, autour d'eux, c'est toute la société de l'époque qui, reconstituée avec exactitude, finesse et mouvement, s'agite, aime, papote, intrigue, se divertit.

L'ensemble de ces livres constitue une excellente préparation à cette *Histoire générale des Mœurs au XVII^e siècle*, que M. Émile Magne est depuis plusieurs années occupé à écrire. L'hommage de l'Académie française est la meilleure preuve de l'intérêt qu'elle attache à la publication de ce grand ouvrage.

Le prix Née est allé à notre brillant confrère parisien, M. Franc-Nohain. Tour à tour critique, romancier, poète, fabuliste qui, dans le pays de La Fontaine, n'a pas craint de s'aventurer dans le domaine charmant de la Fable et y a fait mainte spirituelle rencontre, conférencier qui a obtenu en France et hors de France les plus beaux succès, critique de théâtre, — et on sait ce qu'est devenu aujourd'hui ce dur métier par suite de l'actuelle multiplication des théâtres, — secrétaire général d'un grand quotidien, M. Franc-Nohain a éprouvé le besoin, au milieu de ce tourbillon, non certes de s'arrêter, — dans notre carrière, on ne s'arrête pas, — mais de jeter un regard sur le chemin parcouru, et avant que n'arrive la vieillesse que l'on dit chagrine, de nous donner le fruit de son

expérience. Le livre qu'il a intitulé *l'Art de vivre*, est un livre plein de souvenirs, livre point livresque, mais qui a la saveur de la vie, et qui plaît d'abord par sa sincérité! Certains disent que l'expérience et ses fameuses leçons n'ont jamais servi à personne, et pas plus à autrui qu'à nous-mêmes : M. Franc-Nohain les laisse dire. Écoutons-le donner de l'art de vivre des définitions qui, certes, n'ont rien de chagrin : « L'art de vivre, c'est l'art de se survivre dans la mémoire de ceux que nous aimons et qui nous aiment... » « Préparer le souvenir que nous laisserons après notre mort, voilà la grande affaire de notre vie... » « L'art de vivre, c'est de s'efforcer à embellir sa vie et celle des autres... » Souhaitons que nombreux soient ceux qui viendront apprendre l'art de vivre auprès d'un maître si averti et si bienveillant.

Le prix Vitet récompense une belle et féconde carrière d'écrivain, celle de M. André Lichtenberger, qui se repose de savantes études économiques et sociologiques en écrivant sur les enfants des livres qui réjouissent les parents et qui sont célèbres.

Et pour la première fois qu'il est décerné, le prix Émile Faguet l'est, comme Faguet l'eût souhaité, à un universitaire des plus distingués, M. Auguste Dupouy.

Mais voici un livre qu'on lit, la gorge serrée, étreint on ne sait si s'est plus par l'angoisse ou par l'admiration : c'est le livre que sous le titre de *l'Épopée marocaine*, M^{me} Henriette Celarié consacre aux officiers, aux soldats, qui, lors du soulèvement d'Abd-el-Krim, dans la campagne du Rif, ont défendu les petits postes avancés du

Maroc, fragile barrière contre les incursions de l'ennemi. Si les héros de la grande guerre ont leurs noms inscrits dans toutes les mémoires, ceux de cette petite guerre, qui n'en fut pas moins une guerre dure et cruelle, sont restés obscurs. M^{me} Celarié a pensé que de les tirer de cette obscurité, c'était un devoir. En des pages sobres, précises et d'une émotion contenue, elle nous dit ce qu'ont fait là-bas ces enfants de France dont quelques-uns étaient presque des enfants.

Au poste de l'Aoudour, privé de tout, sans ressources, sans eau, sans sommeil, le lieutenant Franchi soutient un siège de cinquante-deux jours, et, sur l'ordre de se replier, ramène avec lui tous les blessés.

Le poste de Ben-Derkoul, est tenu par un sous-lieutenant : Pol Lapeyre, vingt ans. Toute résistance devenue impossible, Pol Lapeyre a déclaré : ils ne nous auront pas vivants. Et, de fait, au moment où le premier Rifain pose le pied dans le poste, une explosion formidable retentit. Tous ont péri... Saluons ce héros de vingt ans ! Au nom des d'Assas et des Latour d'Auvergne joignons celui, dont la gloire est aussi pure, de Pol Lapeyre.

Le poste de Bibane est confié à un sergent de vingt-trois ans, Bernez Cambot... Quand nos artilleurs rentrèrent dans le poste reconquis, un spectacle poignant les attendait. Couchés les bras en croix, les corps des défenseurs gardaient la même place qu'ils avaient occupée à leur poste de combat. Tous s'étaient défendus jusqu'à la mort. Le capitaine Amanton a écrit dans son rapport : « C'est plus beau que Sidi-Brahim : il ne faut pas que cette poignée de braves demeure dans l'ombre. »

Au poste d'Aïn-Matouf, c'est un simple soldat de 2^e classe qui révèle l'âme d'un chef. Louis Berger est un petit paysan, figure ronde et rougeaude, doux comme une fille, timide, aucunement débrouillard, et dont on avait renoncé à faire un caporal. Le commandant du poste, le sergent Magnien, ayant été tué, Berger, seul Européen au milieu des tirailleurs sénégalais, prend le commandement. Pendant quinze jours il est partout, il veille à tout ; il résiste avec sa poignée d'hommes. Et il forme, cet enfant de la campagne, ce projet d'une suprême élégance guerrière : rendre les honneurs funèbres au sergent Magnien tombé lors du combat. Il parvient en rampant au corps de son chef et le ramène. Quand le groupe qui doit le remplacer arrivera, il lui remettra le poste intact.

En tête du livre de M^{me} Celarié, le maréchal Pétain a mis ces belles paroles :

« Il m'est arrivé souvent de me pencher au chevet d'un héros expirant et, pendant que j'attachais sur sa poitrine ensanglantée la croix des braves, de ne point trouver l'expression capable de rendre ma profonde gratitude.

« Alors, une de ces femmes qui excellent à comprendre et à soulager la souffrance venait à mon aide. Son cœur lui inspirait les paroles qui faisaient rayonner dans les yeux du moribond la fierté d'une distinction si noblement acquise.

« Combattants du Maroc, vous qui avez si généreusement prodigué votre sang dans les combats d'une guerre terrible, vous qui n'avez pas connu la récompense de vos exploits, c'est encore la voix si délicatement compréhensive d'une femme qui vient, en ces pages émouvantes, dire

les mots que vous méritez et que vous attendez. » L'Académie, en couronnant le livre de M^{me} Celarié, s'est associée à l'hommage du grand chef.

Le prix de Langue française, destiné à récompenser les efforts faits pour la propagation de la Langue française à l'étranger, est attribué, une fois de plus, à des ordres missionnaires. Qui ne connaît la société des Missions africaines de Lyon? Elle est au premier rang de ces missionnaires auxquels, dans un document fameux qui date d'hier, des hommes de toutes les confessions, de toutes les opinions, de tous les partis politiques rendaient un hommage unanime, un hommage d'union sacrée, parce que, dominant tout ce qui nous divise, ils ne voulaient envisager que l'intérêt français.

De toutes les œuvres que multiplie le dévouement des missionnaires de Lyon, je ne parlerai que d'une seule, la dernière née, la plus modeste, mais si curieuse, si féconde! Il s'agit d'une Revue, *la Reconnaissance africaine*, qui est née et qui a grandi au Dahomey. Elle a été fondée par l'admirable Père Aupiais, à l'occasion de la construction d'un monument aux soldats français morts au Dahomey, dans la lutte contre Behanzin. Ce monument a été élevé aux frais des indigènes. La Revue est une revue régionaliste, rédigée par des indigènes, séminaristes, instituteurs, employés, qui voulaient lutter en faveur de la littérature orale de leur pays, de leurs traditions séculaires et de l'art local, pour conserver ce qu'il y avait de meilleur chez eux, et ne pas mériter le reproche d'être des déracinés. N'est-ce pas là un magnifique exemple de la largeur

d'esprit de ces apôtres, qui ne demandent aux populations qu'ils évangélisent, que les sacrifices indispensables pour les mener au Christ?

Non moins active, la Congrégation des *Sœurs de charité dominicaines de la Présentation de Tours*, a été, elle aussi, récompensée sur le prix de Langue française. C'est une des plus vieilles familles religieuses de chez nous, puisqu'elle est née autour de Versailles en 1684. Pendant ces deux siècles et demi, elle n'a cessé de multiplier les œuvres de zèle et d'assistance en France et à l'étranger. De sa magnifique histoire je ne détacherai qu'une page, relative à la guerre de 1870, illustrée par un tableau du peintre Grolleron, devant lequel les hommes de mon âge se souviennent de s'être arrêtés avec émotion au Salon de 1888. Une charrette chargée de blessés, conduite par des uhlands passe devant une maison près de Janville. Mère Saint-Henri se précipite à la bride du cheval. « Charretier, arrêtez! — Mais, madame, que faites-vous là? J'ai ordre de conduire les prisonniers à Janville », réplique l'officier prussien. « Monsieur, riposte mère Henri, ces prisonniers sont blessés; ils ne vous appartiennent pas; ils sont à moi... Charretier, dételez. » Et le charretier détela.

Parmi les médailles décernées, sur le prix de Langue française, j'ai plaisir à distinguer celle qui est attribuée à un éminent diplomate étranger, le comte Ehrensvärd, ministre de Suède. Notre littérature française n'a pas de connaisseur plus éclairé et pas de plus fervent ami que le comte Ehrensvärd. Non content de traduire nos poètes modernes dans sa langue maternelle, — et l'on sait-quelle

est la difficulté à faire passer dans une langue étrangère l'arome insaisissable de la poésie, — le comte Ehrensvärd a consacré à nos meilleurs écrivains des études critiques qui sont des modèles du genre de l'Essai. Je suis particulièrement heureux d'être auprès du comte Ehrensvärd, l'interprète de l'Académie et de sa gratitude.

Et il va falloir encore une fois que je me sépare de ma tâche après n'en avoir rempli qu'une trop faible partie. Je ne la quitterai pas cependant sans vous avoir signalé la question que soulève un savant livre de M^{gr} Moissenet sur la *Prononciation du Latin*. Ah ! que ce livre vient à son heure et combien sommes-nous de Français lettrés qui avons salué son apparition avec une sorte de soulagement ! Depuis ces derniers temps, en effet, nos oreilles sont blessées, nos esprits attristés par des sons où nous ne reconnaissons plus l'harmonie des syllabes latines. Un *ou* agressif remplace l'*u* auquel nous sommes depuis toujours habitués. Ni les amis de Virgile ne le reconnaissent dans le *Tityre tou patoulæ recoubans*, ni les fidèles ne subissent sans chagrin le *Dominous vobiscoum*, auquel répond, pareillement défiguré le *Et coum spiritou touo...* « Mais, dira-t-on, si les Latins prononçaient ainsi ? » Or, justement ! rien ne prouve qu'ils l'aient jamais ainsi prononcé. C'est ici qu'intervient le livre de M^{gr} Moissenet établissant, de façon indiscutable, que, pour n'en pas dire plus, on n'en sait rien.

De sa savante argumentation, voici ce qui ressort : « Les langues sont des organismes vivants et, comme tels, en continuelle transformation. Ce qui préside à leur

évolution, ainsi que l'a montré le savant abbé Rousselot, c'est tout à la fois l'esprit et l'organe vocal des peuples qui les emploient.

« Le latin, sous la forme où nous le lisons dans Cicéron et dans Virgile et sous les espèces du latin d'église, est une langue morte; il est au contraire une langue qui continue de vivre sous les formes de l'italien, du français, du provençal, de l'espagnol, du roumain, etc. Toutes ces langues, au cours des siècles et au gré de la vie des peuples, ont évolué, c'est-à-dire ont perdu des éléments phonétiques et en ont créé de nouveaux. Pourquoi l'une d'entre elles et pourquoi spécialement l'italienne aurait-elle le privilège d'imposer sa prononciation actuelle au latin d'église ou au latin classique? Quoi qu'on fasse, on aboutit toujours à une prononciation conventionnelle ».

Mgr Moissenet n'a aucune peine à démontrer que l'*u* latin ne se prononçait pas toujours *ou*, mais souvent *o*, notamment dans les brèves; que toutes les langues latines modernes ont adouci l'*ou* guttural pour le transformer en *o* ou en *u* et parfois en *e*; que l'italien a fait cette transformation en *o* dans nombre de mots, tandis que le français y passait de l'*u* latin à l'*ou* : *giorno* (jour), *bocca* (bouche), *orso* (ours), etc. Il est douteux que la prononciation italienne restitue la prononciation antique; il est certain qu'elle nous dérouté et nous désoblige.

Ces conclusions sont celles du bon sens; et puisque, par chance, elles s'accordent avec celles de la linguistique réjouissons-nous de cette heureuse rencontre. Rejetons une innovation que rien ne justifie. Ne délaissions pas notre traditionnelle prononciation du latin. Continuons

sans scrupule à goûter l'harmonie d'une période cicéronienne et la musique d'un vers de Virgile, de la même manière que l'ont fait nos aînés, qui depuis si longtemps s'en sont enchantés. Une Association pour le maintien de la prononciation française du latin s'est formée, que l'Académie se plaît à saluer. Comptons sur elle pour écarter le cauchemar de cette prononciation dont on ne sait si elle est plus italienne ou plus germanique. Le latin prononcé à la française fait partie du patrimoine français.

Et je tiens à faire entendre ici le nom de Jean de La Ville de Mirmont, à qui l'Académie décerne le prix Davaine de poésie. Il appartenait à une de ces familles de gentilshommes français, qui ont consacré leur vie à se dévouer pour le pays et à cultiver les belles-lettres. Un de ses aïeux a fait partie de notre Compagnie. Son arrière-grand-père fut célèbre comme auteur tragique, dans les premières années du siècle passé. Son père est mort à la tâche, n'épargnant aucune fatigue pour se consacrer, pendant plus de quarante ans, à son œuvre de professeur d'Université. Jean, lui, a été tué face à l'ennemi, au cours de novembre 1914, quelques semaines seulement après avoir achevé ses premières œuvres. Il a connu le devoir, l'amitié et les espérances. Mais il n'a point connu la renommée. Sa mère la lui a donnée, et le lendemain de sa mort patriotique a été pour son nom le commencement de la célébrité. Car M^{me} de La Ville de Mirmont, avec une patience et une intelligence admirables, a réuni et publié ses poésies et ses contes.

Et quand le public français a lu ces vers, empreints de noble mélancolie, de nostalgie des années qui passent, de l'élan vers les horizons lointains, mais aussi de douce sympathie pour les recoins solitaires de notre pays et de nos villes, le public de notre patrie a compris qu'un grand poète était mort, et que ce poète avait été un bon combattant de France, dans sa trop courte vie comme dans sa mort trop prompte. L'Académie a tenu à s'associer à ces regrets et à cette admiration.

Combien de livres encore qu'il faudrait citer, comme ce délicieux *Pourquoi les oiseaux chantent*, de Jacques Delamain, ces études sur les types populaires et sur les types universels de notre littérature qui ont inspiré de savants livres à M. Doutrepont et à M. l'abbé Calvet, ces recherches sur les *Sources occultes du romantisme* par M. Auguste Viatte; ce beau livre de M. Pourrat sur *La spiritualité chrétienne*, cette biographie si complète et si évocatrice que M^{lle} de la Gorce consacre à Hugh Benson; le livre du général Niessel sur la *Maîtrise de l'air*, plein de si graves avertissements, et — n'oublions pas les enfants — ce charmant *Trésor de Romilly* de M^{lle} Lenotre qui a hérité de son père le précieux don du conteur, et *les Petits paysans d'autrefois* de M^{me} Marguerite Reynier.

Combien de noms j'aimerais à vous faire applaudir ! Mais si j'en passe, et des meilleurs, ce n'est pas ma faute. C'est, laissez-moi vous le dire, mes chers confrères, c'est vous qui êtes les vrais coupables. Vous êtes si généreux, vous décernez tant de prix, et chaque année davantage,

que vous rendez la tâche impossible à votre rapporteur. Faut-il souhaiter que nos prix soient moins nombreux et gagnent en valeur ce qu'ils perdront en nombre? Je vous soumets la question en laissant la décision à votre sagesse et à votre fervent amour des Lettres.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS

L'Académie a décerné :

Douze prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Le mariage de Hoche, par M^{me} MATHILDE ALANIC;

L'épopée marocaine, par M^{me} HENRIETTE CELARIÉ;

Pourquoi les oiseaux chantent, par M. JACQUES DELAMAIN;

Dijon, son passé évoqué par ses rues, par M. EUGÈNE FYOT;

Une fille de Han, par M. ALBERT GERVAIS;

Le dernier des encyclopédistes : Paul Adam, par M. F.

JEAN-DESTHIEUX;

André Marwell (1621-1678), par M. PIERRE LEGOUIS;

Le roman de la rose, de Guillaume de Lorris et Jean de Meun, par M. ANDRÉ MARY;

Le mouvement humaniste aux États-Unis, par M. LOUIS
MERCIER;

Marie Montraudoigt, par M. GABRIEL NIGOND;

En casoar et gants blancs, par M. PALUEL-MARMONT;

Élévations, par M. GÉO VALLIS.

Seize prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

La cigale et la fourmi, par M. GEORGES BEAUME;

Dix contes, par M. PIERRE BILLAUD;

Les procès burlesques, par M. PIERRE BOUCHARDON;

Avignon au temps des Papes, par M. ROBERT BRUN;

En marge de Shakespeare, par M^{me} MARGUERITE COLEMAN;

Sur les flots, par M. ANDRÉ CORMERAIS;

Les Congrégations religieuses au temps de Napoléon, par M. LÉON DERIES;

Histoire de Bourgogne, par MM. DROUOT et J. CALMETTE;

Notre-Dame du Périgord, par M. le chanoine L. ENTRAYGUES;

Le Père Ange de Joyeuse, par le R. P. LOUIS DE GONZAGUE;

Figaro policier, par M. ERNEST D'HAUTERIVE;

Dieppe, cité normande, par M. RENÉ HERVAL;

Pantins de luxe, par M. EUGÈNE JOLICLERC;

La Princesse Mathilde, par M^{lle} JACQUES DE LA FAYE;

La jeunesse de Swinburne (2 vol.), par M. GEORGES LAFOUCARDE;

La Brileuse, par M. le marquis de MONTMORILLON.

PRIX JUTEAU-DUVIGNEAUX

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* à l'ouvrage intitulé :

La spiritualité chrétienne, par M. P. POURRAT.

Un prix de *quinze cents francs* à l'ouvrage intitulé :

Robert Hugh Benson, 1874-1914, par M^{lle} AGNÈS DE LA GORCE.

PRIX SOBRIER-ARNOULD

L'Académie décerne :

Trois prix de *mille francs*, aux ouvrages suivants :

Les plumes d'oie, par M^{me} MARGUERITE D'ESCOLA ;

Le trésor de Romilly, par M^{lle} THÉRÈSE LENOTRE ;

Peau de pêche, par M. GABRIEL MAURIÈRE.

Trois prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

On a volé un transatlantique, par M. HENRY BERNAY ;

Petite jungle, par M. MAURICE MOREL ;

Petits paysans d'autrefois, par M^{me} MARGUERITE REYNIER.

PRIX FURTADO

L'Académie décerne un prix de *mille francs* à l'ouvrage intitulé : *Le code de la route*, par M. JACQUES AMBLARD.

PRIX FABIEN

L'Académie décerne :

Huit prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Pour la patrie par l'école, par M. PHILIPPE AUBRUN.

Jules le jeune, par M^{lle} MARIA BIERMÉ ;

Futurs époux. — Futures épouses. — Futurs prêtres. —

L'épouse attrait du foyer. — Jeunes et vieux ménages, par M. l'abbé CHARLES GRIMAUD ;

L'aventure Saint-Simonienne et les femmes, par M^{me} JEAN D'IVRAY;

Pour devenir un homme, par M. ANDRÉ MAILLET;

La maîtrise de l'air, par M. le GÉNÉRAL NIESSEL;

Le chemin du bonheur, par M. VICTOR PAUCHET;

Le faubourg, par M. JACQUES VALDOUR.

Quatre prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

Le premier échec des rouges, par M. HENRY LAPORTE;

Les auxiliaires sociales, par M. PIERRE LÉVY-FALCO;

L'immigration italienne dans le sud-ouest de la France,
par M. G. MARCEL RÉMOND;

Mœurs et histoires des Peaux-Rouges, par MM. RENÉ THÉVENIN et PAUL COZE.

PRIX CHARLES BLANC

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs*, à M. PIERRE FRANCASTEL, pour son livre intitulé : *Girardon*.

Trois prix de *cinq cents francs*, aux ouvrages suivants :

Saint-non et Fragonard, par M. LOUIS GUIMBAUD;

Le poème byzantin à Venise, par M. EDMOND JOLY;

Les sculpteurs de Reims, par M^{me} LOUISE LEFRANÇOIS-PILLION.

PRIX DE JOUY

L'Académie décerne ce prix, de la valeur de *mille quatre cents francs*, à M. HENRY DE FORGES pour son livre intitulé : *Soi-même*.

PRIX DAVAINÉ (Prose)

Un prix, de *quinze cents francs*, est décerné à M. José GERMAIN, pour son livre intitulé : *L'étreinte des races*.

PRIX DE JOEST

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Sur les routes de Syrie, par M. DE GONTAUT-BIRON ;

Augustin Planque, par M. RENÉ F. GUILCHER.

PRIX JULES FAVRE

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à M^{me} G. R. TABOUIS, pour son livre intitulé : *Le Pharaon Tout-Ank-Amon*.

PRIX DODO

L'Académie décerne :

Un prix de *six cents francs* à l'ouvrage intitulé : *César de Bus*, par M^{lle} THÉRÈSA CÉZANNE.

Un prix de deux cents francs à l'ouvrage intitulé : *L'andalousie sentimentale*, par M^{lle} THÉRÈSE GADALA.

PRIX PAUL FLAT

L'Académie décerne :

Deux prix de trois mille francs :

A M. AUGUSTE VIATTE, pour son livre de critique intitulé : *Les sources occultes du romantisme* (2 vol.) ;

A M^{lle} PAULE REGNIER, pour son livre intitulé : *Heureuse faute*.

PRIX MAUJEAN

L'Académie décerne :

Un prix de deux mille francs :

A M. FRANÇOIS CHARLES-ROUX, pour son livre intitulé *Trois Ambassades françaises à la veille de la guerre*.

PRIX ANAÏS SÉGALAS

Ce prix, de la valeur de cinq cents francs, est décerné à M^{me} A. MARAVAL-BERTHOIN, pour son livre intitulé : *La légende de Lalla Maghnia — Chants du Hoggar*.

PRIX J.-J. WEISS

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à
M. FRANÇOIS DE TESSAN, pour son livre intitulé : *Le Japon
mort et vif*.

PRIX ÉMILE FAGUET

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A M. AUGUSTE DUPOUY, pour l'ensemble de son œuvre.

PRIX D'ACADÉMIE

L'Académie décerne :

Trois prix de *trois mille francs* :

A M. JEAN MARIÉJOL ;

A M. TOUCHARD ;

A M. FIDAO-JUSTINIANI, pour son ouvrage intitulé : *Qu'est-
ce qu'un classique ?*

Deux prix de *deux mille francs* :

A M. ERNEST JAUBERT ;

A M^{me} HENRIETTE CHARASSON, pour son livre intitulé :
Deux petits hommes et leur mère.

Trois prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Les lettres spirituelles en France, par M^{sr} MOÏSE CAGNAC ;

Le livre des Quatre saisons, par M. ERNEST PÉROCHON ;
La place de l'Institut, par MM. CARL DE VINCK et VUA-
FLART.

Vingt-cinq prix de *cinq cents francs* aux ouvrages sui-
vants :

Ce qu'il faut connaître de la Rome antique, par M. ALBERT
PETIT ;

Vers Jérusalem, par M. HENRY AURENCHÉ ;

Reims après la guerre, par M. CHARBONNEAU ;

Le bouclier canadien-français, par M. J.-L. DALBIS,

Cinquante années de peuplement. — Canada, par
M. GEORGES DEMANCHE ;

Vingt ans d'intimité avec Edmond Rostand, par M. PAUL
FAURE ;

Ceylan — Bouddhisme, par M^{lle} MARIE GALLAND ;

Au pays des cocolinjos et des colindindins, par M. GABRIEL
GOBRON ;

*Le maintien à la terre. L'orientation professionnelle et l'ap-
prentissage*, par M. GUSTAVE KASS ;

Sables rouges, par M. SERGE LAURAC ;

L'occultisme et la franc-maçonnerie écossaise, par M. LE-
FORESTIER ;

Sur les pistes du désert, par M. LÉON LEHUREAU ;

Pages vivaroises, par M. GASTON DE MARCIEUX ;

Les cinq fleurs, par M. JEAN MARQUET ;

Les Psavmes traduits de l'hébreux, par MM. HONEL
MEISS et GABRIEL HOUDE ;

*Une grande dame, auteur et poète du XVIII^e siècle,
M^{me} de Montesson*, par M^{lle} LILIANE OLÀH ;

A la Commission des Monuments historiques de la province de Québec ;

Au R. P. J. M. PLANCHET ;

A M. PASCAL POIRIER ;

— M. NÉRÉE BEAUCHEMIN ;

— LA ROUMANIE NOUVELLE (Revue) ;

— M. L. PORINIOT ;

— M. ADEIKALANADIN ;

— M. ONÉSIPHORE TURGEON ;

— LA SOCIÉTÉ SELESTADIENNE ;

— M. HUGO, P. THIEME.

PRIX LANGLOIS

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A M. ALFRED ERNOUT, pour sa traduction de *Lucrece — De la nature*.

Un prix de *cinq cents francs* :

A DOM G. MEUNIER, pour sa traduction de : *De la règle des recluses*.

PRIX D'ACADÉMIE

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A MM. l'abbé BROUSSE, et A. DE CURZON, pour leur traduction de la *Vie de Saint François d'Assise, du R. P. Cuthbert*.

Deux prix de *cinq cents francs* aux traductions suivantes :

L'Orthodoxie de la théologie germanique. — Le livre de la vie parfaite, par M. J. PASQUIER.

Napoléon de Emil Ludwig, par M^{lle} ALICE STERN.

PRIX SAINTOUR

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* à l'ouvrage intitulé : *La prononciation du latin*, par M^{sr} MOISSENET.

Un prix de *mille francs* à l'ouvrage intitulé : *J. L. Guez de Balzac et la prose française*, par M. GASTON GUILLAUME.

Deux prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants

Le musée des erreurs, par MM. CURNONSKY et BIENSTOCK ;

Lexique comparé des métaphores dans le théâtre de Corneille et Racine par M. ROGER CRETIN.

PRIX JULES JANIN

L'académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A M. L. A. CONSTANS, pour sa traduction intitulée : *César : guerre des Gaules* (2 vol.).

Un prix de *cinq cents francs* :

A M. MAURICE DE COPPET, par sa traduction *des Bucoliques* de Virgile.

PRIX NARCISSE MICHAUD

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A M. GEORGES DOUTREPONT, pour son livre intitulé :
Les types populaires de la littérature française.

Quatre prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

Les types universels dans la littérature française, par
M. A.-J. CALVET;

*Le genre troubadour et les origines françaises du roman-
tisme*, par M. HENRI JACOBET;

Une terre inspirée, par M. PIERRE RICHARD;

Les sources du lyrisme dans la poésie d'Émile Verhaeren,
par M^{lle} STARKIE.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES

L'Académie décerne :

Cinq prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

Le livre du silence, par M^{lle} MARGUERITE DUPORTAL;

Vocalises, par M. JACQUES DE FOUCHIER;

J'écris pour toi, par M^{me} DE MEXMORON de DOMBASLE;

La voix des heures, par M^{me} GISÈLE VALLERÉY;

Sonnets, par M. HILAIRE VAN DAËLE;

PRIX JULES DAVAINÉ (Poésie)

L'Académie décerne ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, à M. DE LAVILLE DE MIRMONT.

PRIX FRANÇOIS COPPÉE

L'Académie décerne ce prix, de la valeur de *mille francs*, à M^{lle} ALICE HÉLIODORE, pour son livre intitulé : *Sagesse de France*.

PRIX CAPURAN

L'Académie décerne :

Un prix de *six cents francs*, à M^{lle} SUZANNE BUCHOT, pour son livre intitulé : *Quand se penchent les lys*.

Deux prix de *cinq cents francs*, aux ouvrages suivants :
Sur mes pipeaux fleuris, par M^{me} MARIE-LOUISE DROMART;

Nouvelles oraisons, par M^{me} MADELEINE DE LANARTIC;

PRIX DE HEREDIA

L'Académie décerne ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, à M^{lle} MARIE NOËL, pour son recueil intitulé : *Les chansons et les heures*.

PRIX RENÉ BARDET

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à M. CHARLES DORNIER, pour son livre de poésie, intitulé : *Le mur de lumière*.

PRIX ARTIGUE

L'Académie décerne deux prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Poésie légère, par M. ROGER ALLARD ;

Le voyage à l'étoile, par M. ANDRÉ DELACOUR.

Quatre prix de *cinq cents francs* :

A M. FRANÇOIS FRANZONI, pour son livre intitulé : *Le printemps tragique* ;

A M. GASTON GIRAUDIAS, pour son livre intitulé : *Les refuges* ;

A M^{me} RENÉ LANÇON, pour son livre intitulé : *Dernières fleurs* ;

A M. ALBERT TUSTES, pour son livre intitulé : *Les Siréennes*.

PRIX ÉMILE AUGIER

L'Académie décerne ce prix, de la valeur de *cinq mille francs*, à M. BOUSSAC DE SAINT-MARC, pour sa pièce intitulée : *Moloch*.

PRIX TOIRAC

L'Académie décerne ce prix de la valeur de *quatre mille francs*, à M. MARTIAL PIÉCHAUD, pour sa pièce intitulée : *Le quatrième*.

PRIX ALFRED NÉE

L'Académie décerne ce prix à M. FRANC-NOHAIN.

PRIX VITET

L'Académie décerne ce prix à M. ANDRÉ LICHTENBERGER.

PRIX MONBINNE

L'Académie décerne ce prix à M. PIERRE HARISPE.

PRIX KASTNER-BOURSAULT

L'Académie décerne ce prix à M. ANDRÉ FONTAINAS.

PRIX XAVIER MARMIER

L'Académie décerne ce prix à M^{lle} ZEYS.

PRIX LAMBERT

L'Académie décerne ce prix à M^{me} veuve BREPSON.

FONDATAIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU

1929

PRIX MONTYON

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A la dame veuve SELLIER, à Arcueil, *Seine*.

Un prix de *mille cinq cents francs* :

A la dame VALY, *Marie*, à Saint-Alban, *Lozère*.

Neuf prix de *mille francs* :

A DUCROUZET, *Marie-Virginie*, à Dunières, *Haute-Savoie*;

A GAGNE, *Marie*, à Issigeac, *Dordogne*;

— GAY, *Jacques*, à Vaumas, *Allier*;

— la dame GIVRE, *Jeanne*, à Malakoff, *Seine*;

— LECLERC, *Marie-Madeleine*, à Paris;

— PIGEAT, *Pauline*, à Mende, *Lozère*;

— ROUCH, *Victorine*, à Morière, *Vaucluse*;

— THOMAS, *Philomène*, à Saint-Brieux, *Côtes-du-Nord*;

— WOLFF, *Germaine*, à Saint-Max, *Meurthe-et-Moselle*.

Neuf prix de *cinq cents francs* :

A BARRICHON, *Marguerite*, à Cubières-Montégut, *Ariège*;

— BOURRIER, *Victorine*, à Buffierette, *Lozère*;

- A CHAUVET, *Arsène*, à Port-Saint-Père, *Loire-Inférieure* ;
— COULAGNE, *Urbain*, à Céraldès de Saint-Denis, *Lozère* ;
— LEGROS, *Hélène*, à Boussières-en-Cambrésis, *Nord* ;
— MADEC, *Anna*, à Vannes, *Morbihan* ;
— la dame MOREL, *Jules*, à Saint-Michel-et-Chanveaux,
Maine-et-Loire ;
A RALET, *Amélie*, à *Paris* ;
— YOUINON, *Marie-Corentine*, à Douarnenez, *Finistère*.
-

FONDATION MARIE LASNE

- L'Académie décerne :
Deux prix de *six cents francs* :
A la dame veuve DANSET-DELPORTE, *Adeline*, à Halluin,
Nord ;
A PIC, *Marie-Louise*, à Serverette, *Lozère*.
-

PRIX GÉMOND

- L'Académie décerne :
Un prix de *cinq cents francs* :
A la dame MORELLO, à Pornichet, *Loire-Inférieure*.
-

PRIX LAUSSAT

- L'Académie décerne :
Un prix de *six cents francs* :
A JOSIPOVNA, *Marie*, à *Paris*.
-

PRIX CAMILLE FAVRE

L'Académie décerne :

Trois prix de *quinze cents francs* :

A BOUCHER, *Marie-Joséphine*, à Cluny, *Saône-et-Loire*;

— ARNOIS, *Marie*, à Notre-Dame-du-Guildo, *Côtes-du-Nord*;

A la dame REINHALTER, *Marguerite*, à *Paris*.

Onze prix de *mille francs* :

A BROS, *Marie-Louise*, à Usauges, *Lozère*;

— CROIBIER, *Joséphine*, au Chevalon-de-Voreppe, *Isère*;

— FAGES, *Marie-Françoise*, à Bagnères-de-Bigorre, *Hautes-Pyrénées*;

A FRANTZ, *Annette*, à Villeurbanne, *Rhône*;

A la dame GERBAL, *Sophie*, à Grèzes, *Lozère*;

— GOBERTIER, *Marthe*, à La Mulatière, *Rhône*;

— GRANDMOUGIN, *Marthe*, à Luxeuil-les-Bains, *Haute-Saône*;

A LAURENCE, *Mélanie*, à Berthecourt, *Oise*;

— LYON, *Valentine*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*;

— SENANT, *Marie-Anne*, à Brest, *Finistère*;

— VASSELIN, *Lucie*, à Fontenay, *Seine-Inférieure*.

Trois prix de *cinq cents francs* :

A COZIC, *Jeanne-Marie*, à Plougrescant, *Côtes-du-Nord*;

— COZIC, *Marie-Yvonne*, à Plougrescant, *Côtes-du-Nord*;

— CONSILLE, *Marie*, à Maurois, *Nord*.

PRIX LETELLIER

L'Académie décerne :

Un prix de *quatre cents francs* :

A la dame COURTÈS, *Marthe*, à Rouffiac, *Lozère*;

PRIX LELEVAIN

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* :

A DOYEN, *Madeleine*, à *Paris*.

PRIX ÉMILE ROBIN

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* :

A ASTRUC, *Rosalie*, à Corréjac, *Lozère*;

A QUINTIN, *Marthe*, à Chanac, *Lozère*.

PRIX LANGE

L'Académie décerne :

Quatre prix de *mille francs* :

A BÉNEC'H *François*, à Pleumeur Gauthier, *Côtes-du-Nord*;

Au colonel DE MÉNIL, président des amis de la vieillesse, à *Paris*;

A SANS, *Marianne*, à Dreux, *Eure-et-Loir*;

A la dame TRAPENARD, *Aline*, à Marvéjols, *Lozère*.

PRIX BUISSON

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

AU FOYER FRANÇAIS, à Paris.

Deux prix de *quinze cents francs* :

A L'ASSOCIATION POUR LA VISITE DANS LES HÔPITAUX, à *Paris*;

A L'UNION DES MÈRES AFFLIÉES, à *Paris*.

PRIX PELTIER DE LAMBALLE

L'Académie décerne :

Un prix de *trois cents francs* :

A SEBILLE, *Marie-Noëlle*, à Saint-Clet, *Côtes-du-Nord*.

PRIX GÉNIN

L'Académie décerne :

Un prix de *quatre cents francs* :

A ROUFFIAC, *Julie*, à Charnac, *Lozère*.

PRIX LOUISE BOUTIGNY

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq cents francs* :

A ARROUAYS, *Pierre*, à Bergerac, *Dordogne*.

PRIX LOUISE VARAT-LAROUSSE

L'Académie décerne :

Cinq prix de *mille francs* :

A BURCKHARDT, *Mathilde*, à Courbevoie, *Seine*;

A GICQUEL, *Marie*, à *Paris*;

A GUIDONI, *Françoise*, à Asco, *Corse*;

A GRILLET, *Julienne*, à Burdignin, *Haute-Savoie*;

A MICHAUD, *Joséphine*, à Beaumotte-lès-Montbozon,
Haute-Saône.

PRIX SAVOURAT-THÉNARD

L'Académie décerne :

Six prix de *mille francs* :

A AUBRY, *Cécile*, à *Paris*;

A BOULET, *Philomène*, à Lille, *Nord*;

A CLOUTIER, *Célestine*, à *Paris*;

A DELAPIERRE, *Anne-Marie*, à Bellevue, *Seine-et-Oise*;

A GAILLET, *Jeanne*, à Saint-Amand, *Cher*;

A MAZELIER, *Marie*, à Périgueux, *Dordogne*.

PRIX PÉROU

L'Académie décerne :

Trois prix de *cinq cents francs* :

A DUCROUX, *Marie*, à Mâcon, *Saône-et-Loire*;

A JULIEN, *Maria*, à Le Puy, *Haute-Loire*;

A LE BAIL, *Marie-Joseph*, à Nantes, *Loire-Inférieure*.

FONDATION SALOMON

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq cents francs* :

A la dame veuve CALON-ROUX, *Marie*, à Étaples, *Pas-de-Calais*.

PRIX AGEMOGLU

L'Académie décerne :

Un prix de *mille neuf cents francs* :

A LA SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE RELIURE DU LIVRE POUR
LES AVEUGLES, à *Paris*.

PRIX GRIFFAND

L'Académie décerne :

Un prix de *huit cents francs* :

A SCHMIDT, *Caroline*, à *Paris*.

PRIX RIGOT

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A L'ŒUVRE DU LIVRE DU MARIN, à *Paris*.

Un prix de *mille deux cents francs* :

A L'ENTR'AIDE A DOMICILE, à *Paris*.

PRIX MARY HYLAND

L'Académie décerne :

Un prix de *neuf cents francs* :

A LA MAISON DES JOURNALISTES, à *Paris*.

PRIX JULES FAIVRE

L'Académie décerne :

Un prix de *cing cents francs* :

A MARGARIT, *Jeanne*, à *Vannes, Morbihan*.

PRIX PASSEMARD

L'Académie décerne :

Deux prix de *cing cents francs* :

A ROCHE, *René*, à *Lugrin, Haute-Savoie*;

A ROCHE, *Lucien*, à *Lugrin, Haute-Savoie*.

PRIX ALBERT LEYSZ

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* :

A la dame veuve HARD, à Montreux, *Meurthe-et-Moselle*.

PRIX PEYRARD-BEAUMANOIR

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* :

A LEMAIRE, *Marie-Madeleine*, à Villereau, *Loiret*.

PRIX BROQUETTE-GONIN

L'Académie décerne :

Six prix de *deux mille francs* :

A BAUERLÉ, *Alfred*, à Westhouse, *Bas-Rhin*;

A BLIGUET, *Aurélié*, à Angers, *Maine-et-Loire*;

A CHAUDIER, *Aglagé*, à Estrablin, *Isère*;

A la dame HATT, à Triel, *Seine-et-Oise*;

Aux époux THOUIN, *Albert*, à Bailleul, *Orne*;

A SŒUR ADÉLAÏDE, à Vic-sur-Cère, *Cantal*.

FONDATION DU BARON ET DE LA BARONNE
LÉOPOLD DAVILLIER

L'Académie décerne :

Trois prix de *quatre mille francs* :

A LA SUPÉRIEURE DES SOEURS DE SAINT-JOSEPH, de
Naplouse, *Palestine* ;

A MULLER, *Hélène*, à *Paris* ;

A PITROIS, à Royan, *Charente-Inférieure*.

Quarante et un prix de *deux mille francs* :

A L'OEUVRE DE LA COMMISSION DU TAUDIS, à *Paris* ;

A L'OEUVRE DES PETITES SOEURS DES PAUVRES DE SAINT-
JOSEPH DE SAINT-VALLIER, à la Garenne-Colombes, *Seine* ;

AU FOYER INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS CATHOLIQUES, à
Paris ;

A L'ASSOCIATION SAINTE-AGNÈS, à Saint-Martin-le-
Vinoux, près Grenoble, *Isère* ;

A AINCIART, *Bernard*, à Mendioude, *Basses-Pyrénées* ;

— ALBERTINI, *Liberate*, à Corscia, *Corse* ;

— AMADEI, *Marie*, à Brando, *Corse* ;

— AUMONIER, *Louis*, à Aubiac, *Lot-et-Garonne* ;

— BACONNAIS, *Célestine*, à Les Herbiers, *Vendée* ;

— BARA, *Louis-Henri*, à Amendeuix-Oneix, *Basses-Pyré-
nées* ;

A BERT, *Antoinette*, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme* ;

— BERTHELOT, *Louis-André*, à la Bazoge, *Manche* ;

— BOUDIN, *Alfred*, à Arras, *Pas-de-Calais* ;

— BOUDIN, Directrice des Ateliers Jeanne d'Arc, à
Chatellerault, *Vienne* ;

- A BRUNET, *Victorine*, à Poitiers, *Vienne* ;
— CARNET, *Antoine*, à Perrigny-sur-l'Ognon, *Côte-d'Or* ;
— la dame CHABUT, *Françoise*, à *Paris* ;
— CHAPUIS, *Armande*, à La Varenne Saint-Hilaire, *Seine* ;
— la dame CHOSSE, à Grand-Serre, *Drôme* ;
— COSTE, *Romain-Joseph*, à la Veysseyre, *Ardèche* ;
— DEWILDE, *Gabrielle*, à Mouvaux, *Nord* ;
— la dame veuve DUVART, *Marie*, à Miallet, *Dordogne* ;
— l'abbé FALAIZE, à *Paris* ;
— FAVIER, *Jules*, à Wasquehal, *Nord* ;
— GALLAND, *Marguerite*, à Angoulême, *Charente* ;
— GÉLIS, *Marie*, à Agen, *Lot-et-Garonne* ;
— GIVELET, *Monique*, à Reims, *Marne* ;
— la dame veuve GRATIA, à *Paris* ;
— GUÉTRON, *Estelle*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;
— l'abbé MARQUE, à Grenoble, *Isère* ;
— PIPON, *Arsène*, à Douvres-la-Délivrance, *Calvados* ;
— RAPP, *Émilie*, à *Paris* ;
— ROLLAND, *Marie*, à Lafrette, *Isère* ;
— la dame veuve SALMON, *Marie*, à Vertou, *Loire-Inférieure* ;
— A SERCLEYRAT, *Eugénie*, à Romans-sur-Isère, *Drôme* ;
— SION, *Germaine*, à Riva-Bella, *Calvados* ;
— la dame STAELE, *Émile*, à Wintzenheim, *Haut-Rhin* ;
— la dame TARDIEU, *Juliette*, à *Paris* ;
— VALDENNAIRE, *Marcel-Joseph*, à Castex-d'Armagnac,
Gers ;
A VIGNE, *Rosalie*, à Javols, *Lozère* ;
— VIOLLEAU, *Philomène*, à Niort, *Deux-Sèvres* ;
— ZIMMER, *Jean*, à Bagnolet, *Seine*.

FONDATION ARGUT

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

AUX SOEURS HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE, à *Paris*;

Un prix de *deux mille francs* :

A L'OEUVRE DE SAINTE-ANNE, à *Paris*.

Un prix de *mille francs* :

A L'OEUVRE DES SAINTS-ANGES, à *Paris*.

PRIX SIMOND TISSEYRE

L'Académie décerne :

Un prix de *huit cents francs* :

A MAYSSONNADE, *Antoine*, à *Arudy, Basses-Pyrénées*.

PRIX CAMILLE CAVELAN

L'Académie décerne :

Deux prix de *deux mille francs* :

A DURET, *Cécile*, à *Paris*;

A HORÉ dit de Laneau, *Fanny*, au *Mans, Sarthe*.

Un prix de *quinze cents francs* :

A la dame MALVY, *Suzanne*, à *Paris*.

PRIX LE BLANC DE LA CAUDRIE

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A RENTIÈRE, *Marie*, à Aurillac, *Cantal*;

Douze prix de *deux mille francs* :

A la dame veuve BEAUGRAND, à Bouillancourt-la-Bataille, *Somme*;

A BERTELLE, *Aymard*, à Pantin, *Seine*;

A CIRET, *Hélène*, à Etrechy, *Seine-et-Oise*;

A DETRAZ, *Jeanne*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*;

A FALLIÈS, *Eugénie*, à Aurillac, *Cantal*;

A GAUDIN, *Marie*, à Pouancé, *Maine-et-Loire*;

A la dame LECOMTE, *Alphonsine*, à Hérin, *Nord*;

A PAULIN, *Maria*, à Saint-Germain-en-Laye, *Seine-et-Oise*;

A la dame QUÉRO, *Léon*, à Guingamp, *Côtes-du-Nord*;

A RIBOULLET, *Joséphine*, à Saint-Briac, *Ille-et-Vilaine*;

A SENTENAC, *Marie*, à Toulouse, *Haute-Garonne*;

A la dame VAUBERT, *Marie-Louise*, à Granville, *Manche*.

Quatre prix de *quinze cents francs* :

A la dame BOUCARD, *Clotilde*, à Saint-Révérend, *Vendée*;

A DELPRAT, *Marie*, à Ally, *Cantal*;

A GODART, à *Paris*;

A LABEYRIE, *Marie*, à Garris, *Basses-Pyrénées*.

Quatorze prix de *mille francs* :

A la dame veuve BASSINOT, à Malakoff, *Seine* :

- A BAUDOT, à *Paris*;
A BOUDET, *Marie*, à Fajoles, *Lot*;
A la dame DESGRUMELLE, *Charlotte*, à Malakoff, *Seine*;
A FAGES DE CHAULMES, *Marie*, à *Paris*;
A FIDIÈRE DE PRINVAUX, *Laurence*, à *Paris*;
A FOURNIER, *Alphonsine*, à *Paris*;
A la dame veuve LATIEULE, à Saint-Laurent-de-Levezou,
Aveyron;
A la dame LAURENCE, à *Paris*;
A LEMONNIER, *Louis*, au Havre, *Seine-Inférieure*;
A la dame MAYNADIER, *Jeanne*, à Fanjeaux, *Aude*;
A la dame DE MONTGOLFIER, *Henriette*, à *Paris*;
A D'ORNELLAS, *Maria de la Conception*, à *Paris*;
A TISSANDIER, *Catherine-Marguerite*, à Lanobre, *Cantal*.

Sept prix de cinq cents francs :

- A BONICEL, *André*, à Mende, *Lozère*;
— BONICEL, *Marie*, à Mende, *Lozère*;
— CHOLLET, *Louise*, à Aubigny, *Cher*;
— LE BELLEGUIC, *Catherine*, à Tréguier, *Côtes-du-Nord*;
— la dame veuve LEGOND, à Ignol, *Cher*;
— l'abbé PACHOD, à Planay, *Savoie*;
— VIDAL, *Célina*, au Mazel-des-Laubies, *Lozère*.

PRIX DU LIEUTENANT
JACQUES-LÉOPOLD MIGNARD

L'Académie décerne :

Un prix de mille francs :

- A CAZENAVE, *Auguste*, à Monségur, *Landes*.

PRIX DENIS LEFORT

L'Académie décerne :

Sept prix de *deux mille francs* :

A BLAIN, *Paulette*, à Paris;

— BLÉCON, *Marie*, à Paris;

— ETASSE, *Juliette*, à Paris;

— GOBREAU, *Françoise*, à Neuilly, Seine;

— HOCHET, *Germaine*, à Malakoff, Seine;

— ROUVEYRE, *Charlotte*, à Paris;

— THIEFFRY, *Marie-Louise* à Maisons-Alfort, Seine.

Un prix de *mille cinq cents francs* :

A LARUELLE, *Jeanne*, à Paris.

Trois prix de *mille francs* :

A BAUCHOT, *Jeanne*, à Paris;

A CHRETIEN, *Cécile*, à Paris;

A LE MARTINET, *Suzanne*, à Paris.

Deux prix de *cinq cents francs* :

A ANGERY, *Élisabeth*, à Fontenay-sous-Bois, Seine;

A BELLO, *Germaine*, à Paris.

PRIX DENIS LEFORT (FAMILLES)

L'Académie décerne :

Deux prix de *trois mille francs* :

A CHRÉTIEN, *Paul*, à Vitry-sur-Seine, Seine;

A ODIN, *André-Raoul*, à Choisy-le-Roi, Seine.

Vingt et un prix de *deux mille francs* :

- A AOUAM AREZ-KI, à *Paris* ;
- BEAUGIN, *Edmond*, à *Paris* ;
- la dame BERTRAND, *Émile*, à *Paris* ;
- BOIZARD, *Louis*, à *Paris* ;
- CANON-ALPHÉE, à *Saint-Ouen, Seine* ;
- COULON, *Pierre*, à *Paris* ;
- DESMOULIN, *Henri*, à *Paris* ;
- DOMENJOS, *Oscar*, à *Goussainville, Seine-et-Oise* ;
- DUMOUTIER, *Eugène*, à *Saint-Ouen, Seine* ;
- FAILLOT, *Henri-Léon*, à *Versailles, Seine-et-Oise* ;
- FÈVRE, *Lucien*, à *Antony, Seine* ;
- FOUILLON, *Honoré*, à *Nanterre, Seine* ;
- FOUILLOUX, *Henri*, à *Paris* ;
- la dame veuve GAUCHER, à *Paris* ;
- GUILLEMIN, *Jules-Maurice*, à *Paris* ;
- la dame veuve HAMEL, à *Vincennes, Seine* ;
- la dame veuve HUZAR, à *Versailles, Seine-et-Oise* ;
- JOSPIN, *Albert*, à *Châtillon-sous-Bagneux, Seine* ;
- PERRIN, *Louis*, à *Paris* ;
- PÊTRES, *Louis*, à *Paris* ;
- SAILLARD, *Émile*, à *Pavillon-sous-Bois, Seine*.

Sept prix de *mille cinq cents francs* :

- A BESTEL, *Alcide-Bernard*, à *Paris* ;
- la dame veuve BIRET, *Georges*, à *Paris* ;
- BOURGOIN, *Ernest-Pierre*, à *Paris* ;
- DELORT, *Pierre*, à *Paris* ;
- GAGNIER, *Léon-Émile*, à *Vitry-sur-Seine, Seine* ;
- GUETTIER, *Henri-Louis*, à *Boulogne-sur-Seine, Seine* ;

A la dame TILLY, *Jean*, à Saint-Denis, *Seine*.

Neuf prix de *mille francs* :

A BOCQUET, *Robert-Jules*, à Bobigny, *Seine*;

— BAUDELLOT, *Louis-François*, l'Île Saint-Denis, *Seine*;

— CHARTIER, *Eugène*, à *Paris*;

— CHEVANCE, *Joseph-Marie*, à l'Île Saint-Denis, *Seine*;

— DUCHON, *Louis*, à *Paris*;

— DUSSOLIER, *Marcel*, à *Paris*;

— EVRARD, *Claude*, à *Paris*;

— GRANDPERRET, *Camille*, à *Paris*;

— la dame HÉNIET, *Georges*, à *Paris*.

Cinq prix de *cinq cents francs* :

A la dame veuve CARTAULT, à Igny, *Seine-et-Oise*;

— la dame veuve HANSMETZGER, à *Paris*;

— JACQUEMET, *Jean-Baptiste-Eugène*, à l'Île Saint-Denis,
Seine;

A la dame veuve LECOMTE, à Vallangoujard, *Seine-et-Oise*;

A ORY, *Jean-Marie*, à Gassicourt, *Seine-et-Oise*.

FONDATION DÉSIRÉ BLANCHET

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A la dame veuve LEFAYE, à Nanterre, *Seine*.

PRIX EUGÈNE GALLOIS

L'Académie décerne :

Trois prix de *mille francs* :

A BESSAC, *Marie-Louise*, à Saujac, *Aveyron*;

A LATAPIE, *Adrienne*, à Livernon, *Lot*;

A VISOMBLAIN, *Hélène*, à Morest, *Loir-et-Cher*.

PRIX HALLEZ-CLAPARÈDE

L'Académie décerne :

Quatre prix de *deux mille francs* :

A APCHET, *Marie*, à Apchet, *Cantal*;

A FRANZ, *Odile*, à *Paris*;

A MEUDAL, *Marie-Françoise*, à Pleubian, *Côtes-du-Nord*;

A PERRON, *Alphonse-Joseph*, à Cercier, *Haute-Savoie*.

Deux prix de *mille francs* :

A BONNIEU, *Irma*, à Marvéjol, *Lozère*;

A BUFFIER, *Julie*, à Fau-de-Peyre, *Lozère*.

FONDATION POGGIOLI

L'Académie décerne :

Deux prix de *quinze cents francs* :

A la sœur MARIE-SAINT-EUGÉNIEN, à Loqueltas, *Morbihan*;

A la sœur MARIE-DE-SAINT-TITE, à Locminé, *Morbihan*.

PRIX HUOT-COME

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq mille francs* :

A DE LA SUDERIE, *Marie*, à Arcachon, *Gironde*.

FONDATION FOURNIER-SARLOVÈZE

L'Académie décerne :

Six prix de *deux mille francs* :

A la dame veuve DUBROCCA, à *Paris* ;

— — LE CALVÉ, à Nancy, *Meurthe-et-Moselle* ;

A la dame veuve MAVET, à *Paris* ;

— — PORTANIER, à Bergerac, *Dordogne* ;

— — HUEPPE, à Nice, *Alpes-Maritimes* ;

— — SCHMIDT, à Angers, *Maine-et-Loire*.

FONDATION ISIDORE BUVIGNIER

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

Aux époux GOUJON, *Félix-Ernest*, à Dombas, *Meuse*.

FONDATION ROY-VAUCOULOUX

L'Académie décerne :

Un prix de *six mille francs* :

A BANIEL, *Yves*, à Langonnet, *Morbihan*.

FONDATION LOUIS COURBON

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A la dame LAMY, *Isabelle*, à Rousson, *Yonne*;

Un prix de *deux mille francs* :

A CURLIÈRES, *Célestin-Antoine*, à Pamiers, *Ariège*.

Six prix de *mille francs* :

A CHABERT, *Gilbert*, à Beaumont-les-Randan, *Puy-de-Dôme*;

A FAYTRE, *Georges*, à Romilly-sur-Seine, *Aube*;

A la dame veuve GUIDON, à Saint-Georges-de-la-Rivière, *Manche*;

A LECOMTE, *Fernand*, à Hérin, *Nord*;

A RICORDEAU, *Martin*, à Le Temple de Bretagne, *Loire-Inférieure*;

A TIROT, *Alfred*, à Morlaix, *Finistère*.

FONDATION VIRGINIE COLOMBEL

L'Académie décerne :

Deux prix de *quinze mille francs* :

A L'ASILE SAINTE-GERMAINE, à *Paris*;

A L'ORPHELINAT SAINT-CHARLES, à *Paris*.

Deux prix de *dix mille francs* :

AUX FILLES DE LA CHARITÉ de la rue Jean-Cottin,
à *Paris*;

A LA MAISON DU BON PASTEUR, à Sens, *Yonne*.

Trois prix de *cinq mille francs* :

A L'ORPHELINAT DU MAIL, à Sens, *Yonne*;

A L'INSTITUT DES SOURDS-MUETS ET AVEUGLES de Saint-
Médard-les-Soissons, *Aisne*;

AUX OEUVRES DE MIDI de la rue Chapon, à *Paris*.

Deux prix de *trois mille francs* :

AUX SOEURS SERVANTES DE MARIE, à *Paris*;

A L'ORPHELINAT DE QUÉZAC, *Cantal*.

Vingt prix de *deux mille francs* :

A LA CURE D'AIR, à *Paris*;

A LA MAISON MATERNELLE DE LA MARNE; à Châlons-sur-
Marne, *Marne*;

A la dame ALBERTINI, *Marie-Françoise*, à Corscia, *Corse*;

A BARCET, *Yvonne*, à *Paris*;

A BLANCHET, *Athanase*, à l'Île d'Hœdic, *Morbihan*;

A BOIDART, *Marie*, à Sangatte, *Pas-de-Calais*;

- A la dame veuve CHEMINAT, à Servières, *Lozère* ;
A DELCOMBEL, *Marie-Jeanne*, à Brive, *Corrèze* ;
A FALGAYRAS, *Madeleine*, à Auvillars, *Tarn-et-Garonne* ;
A FOESSEL, *Georges*, à Hindisheim, *Bas-Rhin* ;
A la dame GAFFARD, *Marie*, à Montfort-du-Gers,
Gers ;
A GÉLINEAU, *Marguerite*, à Saint-Pierre de Chemillé,
Maine-et-Loire ;
A LE LURON, *Marie-Louise*, à Pleubian, *Côtes-du-Nord* ;
A MANSARD, *Joseph*, à l'Île de la Réunion ;
A MÉTAYER, *Pierre*, aux Rivaux en Montils, *Charente-Inférieure* ;
A MICAELLI, *Marie-Hortense*, à Trélazé, *Maine-et-Loire* ;
A PERRET, *Lucile*, à Mâcon, *Saône-et-Loire* ;
A PLOUZENNEC, *Marie-Renée*, à Paris ;
A la dame veuve RAMET, au Tréport, *Seine-Inférieure* ;
A VÉRON, *Émile*, à Curgies, *Nord*.

Quatre prix de quinze cents francs :

- A CHÉNARD, *Rose*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;
A PIQUEMAL, *Julie*, à Foix, *Ariège* ;
A ROSIER, *Agathe*, à Magnac-Laval, *Haute-Vienne* ;
A SÉHÉ, *Désiré*, à Paris.

Onze prix de mille francs :

- A CHABREDIER, *Germaine*, à Bron, *Rhône* ;
A FABRE, *Rachel*, à Figeac, *Lot* ;
A GOUT, *Eugène*, à Alès, *Gard* ;
A LE GAL, *Yvonne*, à Hennebont, *Morbihan* ;
A MERSCH, *Madeleine*, à Paris ;

- A MIRMAN, *Augustine*, à La Canourgue, *Lozère*;
A PEFFAU, *Marthe*, à Aumont, *Lozère*;
A la dame RAYNAL, *Marie*, à Saint-Alban, *Lozère*;
— RECONNAILLE, à Chissy, *Jura*;
A SMAGGHE, *Marie*, à Herzeele, *Nord*;
A VAIVA, *Rose*, à Hennebont, *Morbihan*.

PRIX LOUISE DARRACQ

L'Académie décerne :

Trois prix de *deux mille francs* :

- A la dame veuve BELLOT, à MÉLISEY, *Haute-Loire*;
— — DEVAUX, à Campagne-les-Bouloonnais,
Pas-de-Calais;
A la dame veuve RUAUX, à Barfleur, *Manche*.

Vingt-huit prix de *mille francs* :

- A la dame veuve ASSELOT, à Beauval, *Somme*;
— — BAZIN, à Parigny, *Manche*;
— — BEDU, à Varangeville, *Meurthe-et-Mo-*
selle;
A la dame veuve BRAYAC, à la Roche-Molière, *Loire*;
— — CHATELET, à Belleville - sur - Saône,
Rhône;
A la dame veuve CHASSAGNEUX, à Combes-Blanche, *Loire*;
— — COQUERY, à Le Noyer, *Cher*;
— — CRÉPIAT, à Gesnès-le-Grandelin, *Sarthe*;
— — DELESSERT, à Évian-les-Bains, *Haute-*
Savoie;

A la dame veuve DUNAND, à Planay-Champagny, *Savoie*;
— — GRAND'HOMME, à Touville-sur-Montfort,
Eure;

A la dame veuve HERVÉ, à Saint-Jean-de-la-Motte,
Sarthe;

A la dame veuve LANCIEN, à Saint-Maurice-Gaillefontaine, *Seine-Inférieure*;

A la dame veuve LAFOIX, à Vézzière, *Vienne*;

— — LÉANDRI, à Zicavo, *Corse*;

— — LECLERCQ-MAHIEU, à Tourcoing, *Nord*;

— — LE CORRE, à Landudec, *Finistère*;

A la dame veuve LE MESTRE, à la Trinité-sur-Mer,
Morbihan;

A la dame veuve PAULET, à la Besseyre, *Haute-Savoie*;

A la dame LE QUELLENEC, à Saint-Adrien, *Côtes-du-Nord*;

A la dame veuve MAILLEAU, à Angers, *Maine-et-Loire*;

— — METROT, à Clerfeuil-Charroux, *Vienne*;

— — RASSINIER, à Bourogne, *Belfort*;

— — ROLLAND, à Laroques-sur-Losse, *Gers*;

— — SEZENEC, à Le Ruguel-en-Landrevarzec,

Finistère;

A la dame veuve TANGUY, à Kervadogan-en-Taulé,
Finistère;

A la dame veuve VILLEMEN, à la Hingrie, *Haut-Rhin*;

— — WABLE, à Flixécourt, *Somme*.

FONDATION NIOBÉ

L'Académie décerne les subventions suivantes :

A L'ÉCOLE SAINT-MICHEL EN PRÉZIAC, par Langonnet,
Morbihan :

soixante-dix mille francs;

A L'ORPHELINAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, à *Paris* :

dix mille francs.

PRIX ALEXANDRE BROGUETTE GONIN

L'Académie décerne :

Deux prix de *quatre mille francs* :

A DELPIERRE, *Arthur*, à Calais, *Pas-de-Calais*;

A KELLER, *Henri*, à *Paris*.

Trois prix de *deux mille francs* :

A GIRAUDON, *Maurice*, à Neuilly-Plaisance, *Seine-et-Oise*;

A MAUREL, *Romain*, à Saint-Ambroise, *Gard*;

A RAT, *Delphin*, à Poitiers, *Vienne*.

PRIX PILLIOT

L'Académie décerne :

Un prix de *six cents francs* :

A FLOTTES, *Marthe*, à Sauveterre, *Aveyron*.

PRIX CHARLES ET ALFRED SUDRE

L'Académie décerne :

Un prix de *sept cents francs* :

A BERJON, *Marie-Rosalie*, à Marvejols, *Lozère*.

PRIX GOUILLY-DUJARDIN

L'Académie décerne :

Un prix de *quatre cents francs* :

A DESPOISSE, *Berthe*, à Falaise, *Calvados*.

PRIX MERCIER

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A GAY, *Fernande*, à Vaumas, *Allier*.

PRIX MARIE MELARD

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* :

A ARNAUD, *Anne*, à Marcillac-la-Croze, *Corrèze* ;

A BÉRA, *Gracieuse*, à Saint-Jean-le-Vieux, *Basses-Pyrénées*.

Deux prix de *cinq cents francs* :

A AUBERT, *Thérèse*, à Monternault-d'Athée, *Mayenne*.

A MARTORY, *Marie-Hélène*, à *Paris*.

PRIX REINE POUX

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A MARTIN, *Jeanne-Marie*, à *Paris*;

A FARDIN, *Marie*, à Villeneuve-Triage, *Seine-et-Oise*.

PRIX BERTHIER

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* :

A CHENET, *Simone*, à *Paris*;

PRIX TREMBLAIY

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A PICHON, *Suzanne*, à Corbeil, *Seine-et-Oise*.

PRIX HENRI BUGUET

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A LAFITTE, *Jean*, à *Paris*.

PRIX ABBÉ GARNIER LESTAMY

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

Au R. P. JOSEPH HARDY, à Souk el Arba, *Algérie*.

PRIX BAUSSA-GESSIOME

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A GUIN, *Aline*, à l'Isle-sur-le-Doubs, *Doubs*.

Un prix de *cinq cents francs* :

A VIALA, *Sophie*, à Limbertès, Saint-Alban, *Lozère*.

PRIX GRANDJEAN

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* :

A PRÉGALDINI, *Roger*, à Sellière, *Jura*.

PRIX HUGUET

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq mille francs*.

A la dame GAGUER, à Paris.

Un prix de *trois mille francs* :

A HERSCHER, *Charles*, à Wolfganzen, *Haut-Rhin*.

Deux prix de *deux mille francs* :

A GODARD, *Raymond-Alfred*, à Penly, *Seine-Inférieure*;

A PICOT, *Marie-Edmond*, à Chaouilley, *Meurthe-et-Moselle*.

Deux prix de *quinze cents francs* :

A BRINDEAU, *Maurice-Julien-François*, à La Pallu,
Mayenne;

A CLOAREC, *Pierre*, à Maël-Carhaix, *Côtes-du-Nord*.

Quatre prix de *mille francs* :

A BÉRARD, *Marius*, à Villeron, *Vaucluse*;

A CAMUS, *Gustave*, à Wizernes, *Pas-de-Calais*;

A MAINDROU, *Louis-Pierre-Marie*, à Brézé, *Maine-et-Loire*;

A QUAIREL, *Antoine*, à Ussel, *Cantal*.

FONDATION AUGUSTE GÉRARD

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A ALEXANDRE, *Louis*, à Brain-sur-l'Authion, *Maine-et-Loire*.

Un prix de *deux mille francs* :

A VINCENT, *Alcide*, à Prunay-Belleville, *Aube*.

Un prix de *mille francs* :

A BUREAU, *Théodore*, à Vertou, *Loire-Inférieure*.

FONDATION RAMONAT

L'Académie décerne :

Trois prix de *trois mille francs* :

Aux époux AUBRY-FOUCHER, à Arzé, *Mayenne*.

A FISCHER, *Lucien*, foyer Rémois, cité Pommeray, à Reims, *Marne*.

A la dame GANCEL, à La Rochelle, *Charente-Inférieure*.

PRIX SPIERS

L'Académie décerne :

Dix prix de *dix mille francs* :

A la famille LE BASTARD, *Prosper*, à Gahil-Martin en Mouazé, *Ille-et-Vilaine*;

A la famille HÉDIN, *Louis*, à Pierreville-Bacqueville, *Seine-Inférieure*;

A la famille MANTIENNE, *René*, à Verrières-le-Buisson, *Seine-et-Oise*;

A la famille MEYER, *Eugène*, à Clamart; *Seine*;

A la famille GRANDSERRE, *Édouard-Fernand*, Le Havre, *Seine-Inférieure*;

A la famille BLOT, *Hyacinthe*, à Paris;

A LAISNEY, *François*, à Saint-Marcouf, Pierreville, *Manche*;

A LANCIEN, *Amédée*, à Nantes, *Loire-Inférieure*;

A la famille PERCHE *Marie-Joseph* à Cuguen, *Ille-et-Vilaine*;

A la famille QUELEN, *Alphonse*, à Gros-en-Montoir, *Loire-Inférieure*.

PRIX LE NAOUR

L'Académie décerne :

Huit prix de *cinq mille francs* :

- Aux époux ANDRÉ, *Pierre-Marie*, à Lanrivoaré, *Finistère*;
— Brélivet, *Hervé*, à Langolen, *Finistère*;
— LE PAPE, *Alain-Joseph*, à Penhars, *Finistère*;
— MERRIEN, *Yves*, à Logonna-Daoulas, *Finistère*;
— MOAL, *François*, à Kérouvel en Saint-Pol-de
Léon, *Finistère*;
— SALAUN, *Jean-Pierre*, à l'Île de Sein, *Finistère*;
— SÉHÉDIC, *Jean-Guillaume*, à Pen-ar-c'hoat
en la Forest de Fouesnant, *Finistère*;
— TANGUY, *René*, Neis-Vran en Kerlouan,
Finistère.

Quatre prix de *deux mille francs* :

- Aux époux GOULAY, *François*, Joachim, Nal-Zu en Saint-
Yvi, *Finistère*;
— Le BIHAN, *Jean-Yves*, à Gourlizon, *Finistère*;
— Le ROUX, *Victor-Marie*, Kerivoal en Guipavas,
Finistère;
— PLASSART, *Yves*, à Plouyé, *Finistère*.

PRIX BATAULT

L'Académie décerne :

Six prix de *deux mille francs* :

- A BONNET, *Henri*, à Charette, *Saône-et-Loire*;

- Aux époux BONIN, *Jean-Pierre*, à Suin, *Saône-et-Loire*.
— BOYER, *Joseph-Marie*, à Blanzay, *Saône-et-Loire*.
— CARRETTE, *Louis-Élie*, à Chissey-lès-Mâcon,
Saône-et-Loire.
— MOIROD, *Paul-Joseph*, à Paray-le-Monial,
Saône-et-Loire.
— PIERRE, *François*, 38, rue du Chaignot, à
Dijon, *Côte-d'Or*.
-

PRIX AUGUSTIN TIVOLLIER

mort pour la France

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

Aux époux DESCHAUME, *Gilbert*, à Vieure, *Allier*.

FONDATION BOBILLIER

L'Académie décerne :

Deux prix de *quatre mille cinq cents francs* :

A DELACOUR, *Louis*, à Dieulouard, *Meurthe-et-Moselle* ;

A MAZALEYRAT, *Jean*, à Sancey-le-Long, *Doubs*.

FONDATION COGNACQ-JAY

1929

Quatre-vingt-dix dotations de *vingt-cinq mille francs* sont attribuées par l'Académie :

Aux époux SERVIGNE, *Louis*, cultivateur, au Rancé, *Ain*.
11 enfants vivants.

Aux époux RASSEMONT, *Camille-Gabriel*, cultivateur à Aizelles, *Aisne*.

11 enfants vivants.

Aux époux VERNISSE, *François*, cultivateur, à Gléné, commune d'Andelaroche, *Allier*.

12 enfants vivants.

Aux époux BIZOT, *Frédéric-Aimé*, cultivateur, à Ongles, *Basses-Alpes*.

11 enfants vivants.

Aux époux FAURE-BRAC, *Pierre-Louis-François*, ouvrier d'usine et cultivateur, à Briançon (Quartier dit Pramorel), *Hautes-Alpes*.

11 enfants vivants.

Aux époux TORDO, *Antoine*, à Falicon, *Alpes-Maritimes*.
9 enfants vivants.

Aux époux VALETTE, *Victor*, à Vazeilles-la-Chapelle-Grailloux, *Ardèche*.

11 enfants vivants.

Aux époux GONDEL, *Guillaume*, à Sedan, *Ardennes*.

11 enfants vivants.

Aux époux CASSE, *Auguste*, cultivateur, à Vèbre, *Ariège*.

10 enfants vivants.

Aux époux HERBILLON, *Georges*, gérant d'épicerie,
12, rue Juvénal-des-Ursins, à Troyes, *Aube*.

12 enfants vivants.

Aux époux SUDRES, *Eugène-Cyprien*, cultivateur, au
Mas-Haut, commune de Quins, *Aveyron*.

9 enfants vivants.

Aux époux CHEVRIER, *Jules*, journalier, à Auxelles-Haut,
Belfort.

11 enfants vivants.

Aux époux DEBARD, *Gabriel-François*, Vérificateur
d'octroi, groupe Paul Strauss, à Saint-Gabriel, *Marseille*,
Bouches-du-Rhône.

10 enfants vivants.

Aux époux MARIE, *Ernest-Armand*, journalier, à
Anguerny, *Calvados*.

11 enfants vivants.

Aux époux ROQUIER, *Durand*, cultivateur, à Le Battut
Paulhenc-Malbo, *Cantal*.

11 enfants vivants.

Aux époux LABROUSSE, *Jean*, cultivateur, à La Flotte,
commune de Lesterps, *Charente*.

11 enfants vivants.

Aux époux GOULEVANT, *Élie*, cultivateur, à Saint-Sulpice de Royan, *Charente-Inférieure*.

12 enfants vivants.

Aux époux LEGER, *Henri-Étienne*, cantonnier, à Sury-en-Vaux, *Cher*.

10 enfants vivants.

Aux époux GENESTE, *Joseph*, colon, à Joujoux de Lagraulière, *Corrèze*.

10 enfants vivants.

Aux époux CASANOVA, *Micaël*, adjudant, à Piedicorte-di-Gaggio, *Corse*.

10 enfants vivants.

Aux époux COUCHE, *Jules*, éclusier, aux Gorgets, écluse N° 54, Dijon, *Côte-d'Or*.

12 enfants vivants.

Aux époux PICOLO, *François*, bourrelier, à Pluzunet, *Côtes-du-Nord*.

12 enfants vivants.

Aux époux NIVERT, *Louis-Charles*, cultivateur-fermier, à Malval, canton de Bonnat, *Creuse*.

12 enfants vivants.

Aux époux BOUCHAUD, *Jean*, cultivateur, à Tassat, commune de Javerlhac, *Dordogne*.

10 enfants vivants.

Aux époux CARLOT, *Henri*, sous-chef de manutention

compagnie du P. L. M. au Cros, Maison Perron, à Besançon, *Doubs*.

12 enfants vivants.

Aux époux BERGERON, *François*, fermier, à Fouillouson, Chateauneuf d'Isère, *Drôme*.

11 enfants vivants.

Aux époux RENARD, *Alfred-Ernest-Alexandre*, bûcheron, au Bois de la Bonneville, *Eure*.

13 enfants vivants.

Aux époux ROBERT, *Raoul-Dominique*, bûcheron, à Allemant, *Eure-et-Loir*.

12 enfants vivants.

Aux époux CABON, *François-Marie*, cultivateur, à Kelerven-en-Plouguerneau, *Finistère*.

13 enfants vivants.

Aux époux JEAN, *Valéry*, chiffonnier-tondeur, à Théziers, *Gard*.

10 enfants vivants.

Aux époux PRADEL, *François*, cultivateur, à Deyme (Canton de Montgiscard), *Haute-Garonne*.

10 enfants vivants.

Aux époux CAZES, *Paul-Dominique*, à Ponsan-Soubiran, par Chélan, *Gers*.

10 enfants vivants.

Aux époux COULON, *Marius-Jean*, artisan serrurier, 7 rue du Soldat-Moncourrier, à Bordeaux, *Gironde*.

11 enfants vivants.

Aux époux GAUDIN, *Henri-Eugène*, cultivateur, à Saint-Jouan des Guérets, *Ille-et-Vilaine*.

13 enfants vivants.

Aux époux SIMON, *Hector*, cultivateur, à Pouligny-Notre-Dame, *Indre*.

10 enfants vivants.

Aux époux PINAULT, *Jean-Baptiste*, cultivateur-fermier, à La Duterie Beaumont Village, *Indre-et-Loire*.

11 enfants vivants.

Aux époux BERAUD, *André-Michel*, cultivateur, à Eyzin-Pinet, *Isère*.

12 enfants vivants.

Aux époux GROPELLIER, *Sauveur*, cultivateur, Les Bouchoux, *Jura*.

12 enfants vivants.

Aux époux MAUBOURGUET, *Mathieu*, cultivateur, résinier et muletier, à Maison Baccane, Lesperon, *Landes*.

11 enfants vivants.

Aux époux LEZE, *Alfred*, cultivateur, à La Boudinière, Feings, *Loir-et-Cher*.

12 enfants vivants.

Aux époux CLAIR, *Pierre-Mary*, cultivateur, à Sauvain, *Loire*.

12 enfants vivants.

Aux époux BORELLY, *Jean-Antoine-Cyprien*, aubergiste, à

Montbel, commune de Saint-Arcons-de-Barges, *Haute-Loire*.

11 enfants vivants.

Aux époux BOUGIT, *Joseph-Marie*, cultivateur, à La Limouzinière, *Loire-Inférieure*.

12 enfants vivants.

Aux époux AVEZARD, *Paul-Alexandre*, cultivateur, à Le Marais Guyon, commune de Vimory, *Loiret*.

12 enfants vivants.

Aux époux CAZARD, *Casimir*, charron, à Labathude, *Lot*.

10 enfants vivants.

Aux époux BARAS, *Jean-Baptiste*, commerce de machines agricoles, à Cuzorn, *Lot-et-Garonne*.

10 enfants vivants.

Aux époux VELAY, *Jean-Baptiste-Louis*, ouvrier d'usine, à Saint-Chély d'Apcher, *Lozère*.

10 enfants vivants.

Aux époux GAUTIER, *Louis-Jules*, cultivateur à l'Ernestière, commune de Pouancé, *Maine-et-Loire*.

10 enfants vivants.

Aux époux LE BORGNE, *Édouard*, médecin, 1, Boulevard d'Hauteserve, à Granville, *Manche*.

12 enfants vivants.

Aux époux MEUNIER, *Georges*, charretier à la Société Vinicole, à Cramant, *Marne*.

12 enfants vivants.

Aux époux BARBE, *Henri-Noël*, forgeron, 235, Avenue de la République, à Saint-Dizier, *Haute-Marne*.

11 enfants vivants.

Aux époux FOURNIER, *Arsène-Georges*, cultivateur, au Plessis-de-Préaux, *Mayenne*.

14 enfants vivants.

Aux époux FAGOT, *Charles-Auguste*, ouvrier agricole, à Haroué, *Meurthe-et-Moselle*.

10 enfants vivants.

Aux époux ROCHER, *Joseph-Louis*, manœuvre, à Houde-laincourt, *Meuse*.

11 enfants vivants.

Aux époux BLANDIN, *Eugène-Marie*, cultivateur-fermier, à Ruffiac, *Morbihan*.

12 enfants vivants.

Aux époux REBOIS, *Jean-Octave*, chef de gare, à Metz-Devant-les-Ponts, *Moselle*.

11 enfants vivants.

Aux époux MOREAU, *Gustave-Marie*, cultivateur, à Ouagne (Le Plessis), *Nièvre*.

10 enfants vivants.

Aux époux DEQUEKER, *Jacques*, garçon brasseur, à Rexpoëde, *Nord*.

13 enfants vivants.

Aux époux MATHIEU, *Jean-Émile*, rédacteur à *La Croix du Nord*, cité Jardin, Faubourg des Postes, Lille, *Nord*.

9 enfants vivants.

Aux époux TESSIER, *Louis*, cantonnier, à Vauciennes, *Oise*.

11 enfants vivants.

Aux époux LANDEMAINE, *Louis-Auguste-Victor*, cultivateur, à Aunou-le-Faucon, *Orne*.

12 enfants vivants.

Aux époux POUPÉ, *Auguste-Georges*, peintre en bâtiments, à Helfaut, *Pas-de-Calais*.

15 enfants vivants.

Aux époux BARDIN, *Jean-Baptiste*, voiturier, 7, rue Victoria, à Royat, *Puy-de-Dôme*.

12 enfants vivants.

Aux époux MUTHULAR, *Jean*, métayer, à Lay-Lamidon, *Basses-Pyrénées*.

12 enfants vivants.

Aux époux DESPIAU-COURET, *Jean-Pierre*, cultivateur, à Campan, *Hautes-Pyrénées*.

11 enfants vivants.

Aux époux CADAMONT, *Gabriel-François*, cultivateur, à Vingran, *Pyrénées-Orientales*.

9 enfants vivants.

Aux époux JOST, *Louis*, cultivateur, à Valff, *Bas-Rhin*.

11 enfants vivants.

Aux époux SCHMITT, *Louis-Émile*, vannier, 1/4, Cité Jules-Siegfried, à Guebwiller, *Haut-Rhin*.

10 enfants vivants.

AUX ÉPOUX VANDROZ, *Victor-Ferdinand*, jardinier, à Lentilly, *Rhône*.

13 enfants vivants.

AUX ÉPOUX GUINEBERT, *Victor*, cultivateur, à Quers, *Haute-Saône*.

12 enfants vivants.

AUX ÉPOUX VORILLON, *Charles*, monteur à la Manufacture métallurgique, 19, quai du Nord, à Tournus, *Saône-et-Loire*.

11 enfants vivants.

AUX ÉPOUX BLOT, *Charles-Louis*, à Beaumont-sur-Sarthe, *Sarthe*.

11 enfants vivants.

AUX ÉPOUX CHAVOUTIER, *Jean-Joseph*, cultivateur, à Fontaine-le-Puits, *Savoie*.

AUX ÉPOUX COSTAZ, *François-Édouard*, cultivateur, à Villard-sur Boège, *Haute-Savoie*.

11 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DUFOUR, *Maurice*, magasinier, 17, avenue Reille, à Paris, *Seine*.

11 enfants vivants.

AUX ÉPOUX ROL, *Léon-Gabriel*, manouvrier, à Châteaubleau, *Seine-et-Marne*.

11 enfants vivants.

AUX ÉPOUX PARIN, *Henri*, pâtissier, route de Montlignon, à Saint-Prix, *Seine-et-Oise*.

10 enfants vivants.

Aux époux BIDAULT, *Joseph-Théodule*, pompier-permanent, 17, rue Longue, à Rouen, *Seine-Inférieure*.

13 enfants vivants.

Aux époux CHARRIER, *Léon-Moïse-Athanase*, cultivateur, à Sanzay, canton d'Argenton-Château, *Deux-Sèvres*.

12 enfants vivants.

Aux époux AMAGLIO, *Simon*, journalier, à Maison-Ponthieu, *Somme*.

13 enfants vivants.

Aux époux FOURES, *Élie-Honoré*, cultivateur-métayer, à La Gazelle, commune Teillet, *Tarn*.

9 enfants vivants.

Aux époux SAINT-PIERRE, *Albert*, cultivateur, à Belvèze, par Montaigu, *Tarn-et-Garonne*.

9 enfants vivants.

Aux époux SANTIAGO, *Jean*, journalier, quartier du Gaz, Campagne Perinet, à Toulon, *Var*.

10 enfants vivants.

Aux époux TESTUD, *Jean-Louis*, laitier, à Entraigues, *Vauchuse*.

9 enfants vivants.

Aux époux MARTIN, *Auguste-Joseph*, marin pêcheur, à Marais-Salé, île d'Yeu, *Vendée*.

12 enfants vivants.

Aux époux BILLET, *François*, agriculteur, à Avrillé, *Vendée*.

12 enfants vivants.

Aux époux MONNET, *Charles-Auguste*, cultivateur, à La Grange-de-Vaux, commune d'Ingrandes, *Vienne*.

11 enfants vivants.

Aux époux BALLOT, *Léonard*, cultivateur, à Thias, commune d'Isle, *Haute-Vienne*.

11 enfants vivants.

Aux époux DECHASEAUX, *Albert*, cantonnier, à Bains-les-Bains, *Vosges*.

12 enfants vivants.

Aux époux PILLU, *Marcel-Eugène*, cultivateur, à Courgenay, *Yonne*.

11 enfants vivants.

II^e FONDATION COGNACQ-JAY (10 000 fr.)

1929

203 DOTATIONS DE 10 000 FRANCS CHACUNE

(ALGÉRIE COMPRISE)

Liste établie par ordre de classement

Aux époux DAVIAUD, *Joseph*, manœuvre, passage Pommeraye, à Basse-Indre, *Loire-Inférieure*.

10 enfants vivants.

Aux époux MARQUANT, *Henri-Louis-Joseph*, journalier, à Fresnoy-Audainville, *Somme*.

10 enfants vivants.

Aux époux BOINOT, *Émile*, domestique agricole, Le Peu, Échiré, *Deux-Sèvres*.

9 enfants vivants.

Aux époux DEPOILLY, *Pierre-Émile-Augustin*, ouvrier maçon, à Saint-Quentin-Lamotte, *Somme*.

9 enfants vivants.

Aux époux BOILLEREAU, *François*, vannier et maraîcher, rééduqué de guerre, 32, faubourg de La Madeleine, Beaune, *Côte-d'Or*.

9 enfants vivants.

Aux époux RAYNAL, *Louis*, fermier, à Bagnac, *Lot*.

9 enfants vivants.

AUX époux SCHREIBER, *Jacques*, tonnelier, mutilé de guerre, 16, cité de la Brasserie, Champigneulles, *Meurthe-et-Moselle*.

9 enfants vivants.

AUX époux GALLAERT, *Lucien*, marinier, Bateau-moteur 7, Solvay et Compagnie, à Dombasle-sur-Meurthe, *Meurthe-et-Moselle*.

9 enfants vivants.

AUX époux PODEVIN, *Paul-Philippe-Frédéric*, cantonnier, à Saint-Félix, *Oise*.

9 enfants vivants.

AUX époux BEAUFRÈRE, *Eugène*, journalier-agricole, à Gonneteil, *Maine-et-Loire*.

9 enfants vivants.

AUX époux COLLET, *Henri-Joseph*, cultivateur, à Torcé-en-Charnie, *Mayenne*.

9 enfants vivants.

AUX époux TURPIN, *Louis-Pierre*, employé, 250, rue de la Lys, à Halluin, *Nord*.

9 enfants vivants.

AUX époux ARGAILLOT, *Georges*, terrassier, 44, rue des Buttes-Montmartre, à Saint-Ouen, *Seine*.

9 enfants vivants.

AUX époux MOUGEOT, *Georges*, surveillant du service électrique à la Compagnie de l'Est, rue du Breuil, à Essey-les-Nancy, *Meurthe-et-Moselle*.

9 enfants vivants.

Aux époux FERDIN, *Alphonse*, ouvrier, 34, rue Limprez,
à Valenciennes, *Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux DUMOULIN, *François*, employé au P.-L.-M.,
12, rue Aynard, à Ambérieu-en-Bugey, *Ain*.

8 enfants vivants.

Aux époux BARDOU, *René*, cantonnier, à Sambin, *Loir-
et-Cher*.

8 enfants vivants.

Aux époux CLVIER, *Edmond-Gabriel*, employé au
P.-L.-M., route de Marseille, quartier des Alexis, à
Montélimar, *Drôme*.

8 enfants vivants.

Aux époux JOLY, *Gustave-Henri*, cordonnier, à Avesnes-
en-Val, *Seine-Inférieure*.

8 enfants vivants.

Aux époux VIDAL, *Jean-Eugène-Robert*, employé au P.-O.,
à Moustier, *Lot-et-Garonne*.

8 enfants vivants.

Aux époux ROBERT, *Célestin-Théodore*, cultivateur, à
Fascalgoff-en-Péaul, *Morbihan*.

8 enfants vivants.

Aux époux AIMÉ, *Raymond*, employé au chemin de fer
de l'État, à Fontenay-le-Comte, *Vendée*.

8 enfants vivants.

Aux époux GRARD, *Louis*, ouvrier métallurgiste,
3, rue Corbeau, à Raismes, *Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux PINSON, *Henri*, cultivateur à Les Jarilles-en-Touvois, *Loire-Inférieure*.

8 enfants vivants.

Aux époux MANIÈRE, *Eugène*, couvreur, 7, rue E.-Manchon, à Lisieux, *Calvados*.

8 enfants vivants.

Aux époux RUELLAN, *Adrien-Pierre*, cultivateur, à Sérinac, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux BOULANGER, *François*, cultivateur, à Toull Car Gordon-en-Saint-Nicodème, par Saint-Servais, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux BEAUVERGER, *Eugène*, cultivateur, mutilé de guerre, à Plouguiel, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux JAGUIN, *Auguste-Yves*, cultivateur, à Bégard, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux LOCHET, *Eugène*, charbonnier, à Ivoy-le-Pré, *Cher*.

8 enfants vivants.

Aux époux BALAYRE, *Jean-Joseph*, métallurgiste, logement D. 4, n° 3, à Castelsarrazin, *Tarn-et-Garonne*.

8 enfants vivants.

Aux époux MILLET, *Maurice*, cantonnier, à Saint-Philibert-des-Champs, *Calvados*.

8 enfants vivants.

Aux époux BAVAIS, *Louis*, cantonnier, à Suzy, *Aisne*.
8 enfants vivants.

Aux époux BLEUSE, *Louis-Pierre-André*, manouvrier, à
Thenelles, *Aisne*.
8 enfants vivants.

Aux époux CLOUET, *Albert-Eugène*, manouvrier, à La
Ville-aux-Bois-les-Dizy, *Aisne*.
8 enfants vivants.

Aux époux DEBUT, *Auguste*, cultivateur, à Les Bruyères,
commune de Luneau, *Allier*.
8 enfants vivants.

Aux époux GALTIER, *Léon-Albert*, sabotier, à Gramond,
Aveyron.
8 enfants vivants.

Aux époux FRÉMONT, *Roger-Louis*, journalier, à Anché,
par Chinon, *Indre-et-Loire*.
8 enfants vivants.

Aux époux MANHES, *Louis-Raymond*, cantonnier, à Saint-
Clément, commune de Vic-sur-Cère, *Cantal*.
8 enfants vivants.

Aux époux FONTENEAU, *Étienne-Augustin*, cultivateur, à
Domino, commune de Saint-Georges-d'Oléron, *Charente-
Inférieure*.
8 enfants vivants.

Aux époux GRAVINI, *Ange*, bûcheron, à Pietranera, près
Bastia, *Corse*.
8 enfants vivants.

AUX époux MARQUIS, *Justin-André-Marcel*, mécanicien-ajusteur, à Pont-de-Pany,, commune de Sainte-Marie-sur-Ouche, *Côte-d'Or*.

8 enfants vivants.

AUX époux CHEVROLAT, *Henri-René*, cultivateur, à Nicey, *Côte-d'Or*.

8 enfants vivants.

AUX époux BOURET, *Ernest*, charpentier, à Fenay, par Ouges, *Côte-d'Or*.

8 enfants vivants.

AUX époux HOUADEC, *Joseph-Dominique*, cultivateur, mutilé de guerre, à Coat Aven-en-Melgven, *Finistère*.

8 enfants vivants.

AUX époux LE JEUNE-TEVRÉAN, *Yves-Marie*, cantonnier, à Traonbiau-en-Plabennec, *Finistère*.

8 enfants vivants.

AUX époux NEVEU, *Jean-Marie*, employé dans une papeterie, à Mellac, *Finistère*.

8 enfants vivants.

AUX époux STÉPHAN, *Jacques*, manoeuvre, à Plouguenen-Penmarch, *Finistère*.

8 enfants vivants.

AUX époux POTTIER, *Almir*, étude de M^e Vilmont, notaire, à Putanges, *Orne*.

8 enfants vivants.

AUX époux DUBUC, *Antoine-Alexandre*, journalier, à Saint-Pierre-en-Val, Canton d'Eu, *Seine-Inférieure*.

8 enfants vivants.

Aux époux HUTIN, *Camille*, marchand de charbon,
5, rue Robert, Ligny-en-Cambrésis, *Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux BOUVERAT, *François*, cultivateur, à Allouzier-
la-Caille, *Haute-Savoie*.

8 enfants vivants.

Aux époux VACOSSIN, *Arthur-Gilbert*, employé aux che-
mins de fer de l'État, à Launay, *Eure*.

8 enfants vivants.

Aux époux FUCHE, *Marcel-Léon*, cantonnier au service
vicinal, Ecublé, *Eure-et-Loir*.

8 enfants vivants.

Aux époux SERVAS, *Daniel*, charretier à la ville, 89, route
d'Attila, Châlons-sur-Marne, *Marne*.

8 enfants vivants.

Aux époux FOY, *Louis-Auguste*, journalier, Richemont,
Seine-Inférieure.

8 enfants vivants.

Aux époux TIRANT, *Gaston-Rene*, cultivateur, Sainte-
Blandine, *Deux-Sèvres*.

8 enfants vivants.

Aux époux DOIZI, *François*, lamineur, Trith Saint-Léger,
Vosges.

8 enfants vivants.

Aux époux FERRY, *Edmond-Auguste*, bucheron et ma-
nœuvre-cultivateur, Saint-Genest, par Romont, *Vosges*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX FRÉCHIN, *Maurice*, manœuvre, à Ramonchamp, Section de Letraye, *Vosges*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX CARNET, *Pierre*, cantonnier départemental au Rocher Nid de Pie, Baillé, *Ille-et-Vilaine*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX SIMONNEAU, *Victor*, cultivateur, Les Chapelais en Chavayne, par Mordelles, *Ille-et-Vilaine*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX PERNIN, *Louis-Léon*, cultivateur-fermier à Château-Renaud, *Saône-et-Loire*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DESCAMPS, *Elzéar-James-Albert*, journalier, à Argenvilliers, *Eure-et-Loir*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX RIVIÈRE, *Henri-Frédéric*, journalier, à Goulet, *Orne*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX LEROY, *Maxime*, cultivateur, à Paucourt, *Loiret*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DENEUVE, *Louis-Félix*, journalier, à Manneville-la-Goupil, *Seine-Inférieure*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DAVOIGNEAU, *René*, cultivateur, à Chénou, *Seine-et-Marne*.

8 enfants vivants.

Aux époux EZANIC, *Joachim-Marie*, journalier, à Malrand, *Morbihan*.

8 enfants vivants.

Aux époux QUÉMÉNEUR, *François-Marie*, ouvrier auxiliaire, à l'arsenal, 12, rue d'Aiguillon, à Brest, *Finistère*.

8 enfants vivants.

Aux époux LEROY, *Augustin-Constantin*, ouvrier papetier, à Esquerdes, *Pas-de-Calais*.

8 enfants vivants.

Aux époux RICHER, *Eugène*, cantonnier au chemin de fer P. N. 21 la Vauchère, à Rivière, *Indre-et-Loire*.

9 enfants vivants.

Aux époux BOITEL, *Fernand*, manouvrier, à Péroy-les-Gambiers, *Oise*.

8 enfants vivants.

Aux époux LEMER, *Auguste*, cultivateur, à Vivy, *Maine-et-Loire*.

8 enfants vivants, 1 d'un premier mariage

Aux époux JADAUD, *Marie-Antoine-Marcel-Léon*, métayer agricole, à Ussolière, commune d'Usseau, *Deux-Sèvres*.

8 enfants vivants.

Aux époux LÉZY, *Albert*, gendarme, à Lens, *Pas-de-Calais*.

8 enfants vivants.

Aux époux JACQUOT, *Alphonse*, ouvrier à la papeterie, Petites Carrières, à Rambervillers, *Vosges*.

8 enfants vivants.

Aux époux MEUNIER, *Paul-Gaston*, gendarme, à Raucourt, *Ardennes*.

8 enfants, vivants.

Aux époux LAVERGNE, *Jean*, cultivateur-fermier, à Sénailiac, Latronquière, *Lot*.

9 enfants 8 vivants.

Aux époux DAUDÉ, *Alexandre*, cultivateur, à Neyrial, commune d'Yssingeaux, *Haute-Loire*.

8 enfants vivants.

Aux époux BAUDRY, *Auguste*, cultivateur, à La Villatière, Saint-Sulpice le Verdon, *Vendée*.

8 enfants vivants.

Aux époux DEVOUCOUX, *Jacques*, cantonnier à la ville de Paris, 2, rue Frédéric-Schneider, à Paris, XVIII^e.

8 enfants vivants.

Aux époux DUVERGER, *Jean-Claude*, tuilier, à Briennon, *Loire*.

8 enfants vivants.

Aux époux PÉAN, *Auguste*, chauxfournier, à Aubigné-sur-Sarthe, *Sarthe*.

8 enfants vivants.

Aux époux SORY, *Alfred*, fileur, 55, rue de la Prairie, à Tourcoing, *Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux GUILLOCHON, *Albert-Gaston*, charpentier, à Évry-Petit-Bourg, *Seine-et-Oise*.

8 enfants vivants.

Aux époux SAVIDAN, *Joseph-Marie*, teilleur de lin,
à Pommerit-Jaudy, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux DOUADY, *Désiré-Albert-Léon*, cantonnier,
ouvrier agriculteur, à Sepmes, *Indre-et-Loire*.

8 enfants vivants.

Aux époux SANS, *Gaston*, ouvrier mineur, rue Grande,
à Vred, *Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux LANGARD, *Joseph*, peintre, à Pont-Faverger,
Marne.

8 enfants vivants.

Aux époux BOGARD, *Louis*, cordonnier, casseur de bois,
19, rue de Neuillac, à Pontivy, *Morbihan*.

8 enfants vivants.

Aux époux BALMÉFREZOL, *Élie*, cultivateur, à Villeveyrac,
Hérault.

8 enfants vivants.

Aux époux CARDIN, *Paul*, employé au chemin de fer
de l'État, 29, rue Gambetta, à Coutances, *Manche*.

8 enfants vivants.

Aux époux AUGRAIN, *Aldéric-Ernest*, cantonnier, à
Montbray, *Manche*.

8 enfants vivants.

Aux époux LEBOURGEOIS, *Gabriel-Bienaimé-Fernand*, cul-
tivateur, à Lucasserie, Varenguebec, *Manche*.

8 enfants vivants.

Aux époux HARTMANN, *Albert*, manœuvre à l'Usine de soie artificielle, 82, rue du Bouleau, à Colmar, *Haut-Rhin*,
8 enfants vivants.

Aux époux PHILIPPE, *Léon-Joseph-Marie*, infirmier à l'hôpital Saint-Maurice, 4, rue d'Alsace, à Épinal, *Vosges*.
8 enfants vivants.

Aux époux CLERMONT, *Ernest*, mécanicien, 54, rue de Haut, faubourg Menchevcour, Abbeville, *Somme*.
8 enfants vivants.

Aux époux DELVAL, *Maurice*, usinier, place des Platanes, Valenciennes, *Nord*.
8 enfants vivants.

Aux époux STAMM, *Émile*, journalier, 6, cité du Chemin-de-fer, Schiltigheim, *Bas-Rhin*.
8 enfants vivants.

Aux époux FOCK, *Jean-Michel*, horloger, Les Briseux, par Maiche, *Doubs*.
8 enfants vivants.

Aux époux MAIRE, *Georges-Henri*, employé d'usine, à Levier, *Doubs*.
8 enfants vivants.

Aux époux LABAYS, *Henri-Julien*, tisserand, à Éloyes, *Vosges*.
8 enfants vivants.

Aux époux BARADEL, *Louis*, tisserand, à Rambervillers, *Vosges*.
8 enfants vivants.

Aux époux LOISON, *Eugène-Auguste*, ouvrier meunier,
à Villaines-la Gonais, *Sarthe*.

8 enfants vivants.

Aux époux LAMBOLEY, *Adelin*, manœuvre, avenue de la
Fontenelles, à Épinal, *Vosges*.

8 enfants vivants.

Aux époux CABUSSAT, *Louis*, cultivateur, à Saint-Siméon-
de-Bressieux, *Isère*.

8 enfants vivants.

Aux époux DARMET, *Jean-Marie*, cultivateur, à Saint-
Georges-de-Baroille, *Loire*.

8 enfants vivants.

Aux époux MORIN, *Henri-Constant* (médaille militaire),
cultivateur, à Maillezais, *Vendée*.

8 enfants vivants.

Aux époux LE COQ, *Yves-Marie*, cultivateur, à Saint-
Connan, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux COURTE, *Jacques*, bûcheron, à Elvange,
Moselle.

8 enfants vivants.

Aux époux LE BOLC'H, *François*, cultivateur, à Plou-
rac'h, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux LEBRETON, *Hippolyte*, manœuvre artificier à
la pyrotechnie, à Martinvast, *Manche*.

8 enfants vivants.

Aux époux MEURET, *Maurice*, chef cantonnier à Leffonds, *Haute-Marne*.

9 enfants, 8 vivants.

Aux époux FILLIUNG, *François-Mathieu*, menuisier, à Helling-Hambourg Haut, *Moselle*.

8 enfants vivants.

Aux époux POISON-VASSEUR, *Edmond-Marcel*, voyageur de commerce, à Neufchatel, rue des Basses-Flaques, *Pas-de-Calais*.

8 enfants vivants.

Aux époux DOMAGNÉ, *Charles*, charpentier, à la Croix-Saint-Ouen, *Oise*.

8 enfants vivants.

Aux époux LARIGUE, *Germain*, agent de service chefferie, du génie, rue Bazin, à Reims, *Marne*.

8 enfants vivants.

Aux époux SAUBESTY, *Jean*, muletier, à Moulin-de-Lanton, *Gironde*.

8 enfants vivants.

Aux époux LARONDIE, *Pierre*, ouvrier boulanger, 45, cité des Tuileries, à Limoges, *Haute-Vienne*.

7 enfants vivants.

Aux époux PETITET, *Eugène*, garçon boucher, à Corbigny, *Nièvre*.

7 enfants vivants.

Aux époux LENTSCH, *Louis-Joseph*, peintre, médaille militaire, à Val d'AJol, *Vosges*.

7 enfants vivants.

Aux époux GROSPRÊTRE, *Eugène*, mécanicien, 5, place Porte-de-la-Buisse, à Voiron, *Isère*.

7 enfants vivants.

Aux époux SAILLARD, *Émile*, aide comptable, 173, route nationale, à Pavillons-sous-Bois, *Seine*.

7 enfants vivants.

Aux époux BOUYER, *Vincent-Étienne*, cultivateur, blessé de guerre, à Le Marillais, *Maine-et-Loire*.

7 enfants vivants.

Aux époux DEMELLIER, *Paul-Armand*, métayer, à La Morcière, Brux, *Vienne*.

7 enfants vivants.

Aux époux COLIN, *Louis-Jean*, professeur d'allemand au collège de Saintes, 53, rue Gautier, à Saintes, *Charente-Inférieure*.

7 enfants vivants.

Aux époux PASQUIER, *Alphonse-François-Albert*, maréchal des logis chef au 355^e d'artillerie, à Puilboreau, *Charente-Inférieure*.

7 enfants vivants.

Aux époux PIETRI, *Joseph-Étienne-François*, employé à la Société Générale, 24 rue de l'Opéra, à Bastia, *Corse*.

7 enfants vivants.

Aux époux MORAND, *Jean-Paul*, employé au P.-L.-M., 5, place Camille-Flammarion, à Lyon, *Rhône*.

7 enfants vivants.

Aux époux BÉGUIN, *Jean*, employé au chemin de fer du Nord, rue de Chateaudun, à Terguier *Aisne*.

7 enfants vivants.

Aux époux CUMIN, *Jean-Baptiste*, cantonnier à Châtenay, *Isère*.

7 enfants vivants.

Aux époux VERGNE, *Ernest-Pierre*, cultivateur, à Tourniac, *Cantal*.

7 enfants vivants.

Aux époux ESPIÉ, *Félix-Germain*, meunier, à Castelmary, *Aveyron*.

7 enfants vivants.

Aux époux BONNET, *Jean*, cultivateur, médaille militaire, à Escoubiac, commune de Cros de Ronesque, *Cantal*.

7 enfants vivants.

Aux époux CHAMPEVAL, *François*, agriculteur, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, à Génissac, *Gironde*.

7 enfants vivants.

Aux époux CHEVALIER, *Guillaume*, fermier, médaille militaire, à Molèles-de-Lugarde, *Cantal*.

7 enfants vivants.

Aux époux PIETRI, *Ange-Toussaint*, cultivateur, à San Gavino di Carbini, canton de Levie, *Corse*.

7 enfants vivants.

Aux époux CIANFORANI, *Charles-André*, cultivateur, à Pratazone, commune de Cognocoli, *Corse*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX ALBERT, *Jean-Pierre-Victor*, cultivateur, à Arvieux, *Hautes-Alpes*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX CHALAUSSONNET, *Étienne*, cultivateur, à Berberoz, *Savoie*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX CRIARD, *Édouard-Philippe-Louis*, cordonnier, mutilé de guerre, médaille militaire, Le Bois-en-Ré, *Charente-Inférieure*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX LAURENT, *Gustave-Marie*, cultivateur-fermier, à Arches, section d'Aneuménil, *Vosges*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX BROUSTET, *Gaston*, cultivateur, à Soubres, commune de Poudenas, *Lot-et-Garonne*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DUBOIS, *Émile*, chauffeur, 15, rue des Casquettes, à Sedan, *Ardennes*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX SISTRE, *Louis-Marius*, ouvrier aux mines de Rochebelle, médaille militaire, 10, route de Saint-Jean-du-Pin (Chaudebois), Alès, *Gard*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX NICOLAS, *Louis-Charles*, caviste, médaille militaire, 19, rue d'Alger, à Reims, *Marne*.

7 enfants vivants.

Aux époux VILLEROT, *Claude*, cantonnier, médaille militaire, à Passenans, *Jura*.

7 enfants vivants.

Aux époux GÉLIN, *Joseph-Yves*, cultivateur-fermier, médaille militaire, à Saint-Donan, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux POUTET, *André-Louis*, cordonnier, réformé de guerre 60 p. 100, à Condé-sur-Huisne, *Orne*.

7 enfants vivants.

Aux époux LEMIERE, *Louis-Paul*, journalier-agricole, à Ver, *Manche*.

7 enfants vivants.

Aux époux FERREY, *Léopold-Louis-Joseph*, boulanger, à Blosville, *Manche*.

7 enfants vivants.

Aux époux VERRAËS, *Élie*, docker, 32, rue du Mail, à Dunkerque, *Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux LAURENT, *Alexandre*, bûcheron et manœuvre, à Padoux, *Vosges*.

7 enfants vivants.

Aux époux SELLIER, *Georges-Ernest*, employé de chemin de fer, à Viry-Nouveau, *Aisne*.

7 enfants vivants.

Aux époux CATUSSE, *Pierre-Julien*, cultivateur à Soleilhage, *Aveyron*.

7 enfants vivants.

Aux époux DELAGE, *Ernest*, métayer chez Vergeau, commune de Chateaugarnier, *Vienne*.

7 enfants vivants.

Aux époux TAPIE, *Armand-Joseph*, cultivateur à Saint-Léger, par Vic-de-Bigorre, *Hautes-Pyrénées*.

7 enfants vivants.

Aux époux ANDREU, *Auguste*, appariteur à la mairie 152, boulevard Charles Arnould, à Reims, *Marne*.

7 enfants vivants.

Aux époux PERRON, *Louis-François-Marie*, journalier agricole à Saint-Samson, *Morbihan*.

7 enfants vivants.

Aux époux CLÉMENT, *Eugène*, journalier aux hôpitaux à Erquy, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux ALLARD, *Jules-Marcel*, cultivateur, à Durcet, *Orne*.

8 enfants vivants.

Aux époux PONTOIRE, *Georges-Victor*, cultivateur journalier à la Denautière, Saint-Hilaire-le-Lierru, *Sarthe*.

7 enfants vivants.

Aux époux SOUVION, *Émile*, facteur des postes, mutilé de guerre, à Villard Bonnot, *Isère*.

7 enfants vivants.

Aux époux OGIER, *Paul-Jules*, conducteur au métro, 87, rue Boileau, à *Paris*.

7 enfants vivants.

Aux époux JACQUIER, *Louis-Charles-François-Yves*, cultivateur, à Boussy, *Haute-Savoie*.

7 enfants vivants.

Aux époux MOISY, *Marcel-Désiré*, ouvrier couvreur, à Bouquetot, *Eure*.

7 enfants vivants, 2 d'un premier mariage.

Aux époux LAINÉ, *Gabriel-Georges*, ardoisier aux Vignes, Bouillé-Ménard, *Maine-et-Loire*.

7 enfants vivants.

Aux époux LE GOFF, *François-Marie*, cultivateur, mutilé, médaille militaire, à Plouvien, *Finistère*.

7 enfants vivants.

Aux époux JOALLAND, *Pierre-Marie*, cantonnier vicinal, médaille militaire, à Besné, *Loire-Inférieure*.

7 enfants vivants.

Aux époux DEFRAIN, *Louis-Camille*, jardinier, à la Société des Mines de Blanzay, à Montceau-les-Mines, *Saône-et-Loire*.

7 enfants vivants.

Aux époux CAUDERLIER, *Paul-Joseph*, ajusteur, à Berlaimont, *Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux SAMSON, *Maurice*, cultivateur, à Jarzé, *Maine-et-Loire*.

7 enfants vivants.

Aux époux DUMAS, *Jean-Louis*, cultivateur, Le Moussac, à Montmorillon, *Vienne*.

7 enfants vivants.

Aux époux JUNCKER, *Georges-Raymond*, charretier, 10, allée du Rouge-Gorge, à Reims, *Marne*.

7 enfants vivants.

Aux époux HANIQUE, *Émile-Augustin*, secrétaire de mairie, organiste et travaille aux champs, à Busnes, *Pas-de-Calais*.

7 enfants vivants.

Aux époux MATHON, *Pierre-Joseph*, manœuvre, 15, rue J. La Clarence, Divion, *Pas-de-Calais*.

7 enfants vivants.

Aux époux CARON, *Joseph*, électricien, 4, rue Cartault, à Puteaux, *Seine*.

7 enfants vivants.

Aux époux AMELOT, *Abel-Augustin*, auxiliaire permanent des postes, 66, rue Falguière, *Paris (XV^e)*.

7 enfants vivants.

Aux époux DUCHOSAL, *Marcel*, cultivateur, à Tessens, *Savoie*.

7 enfants vivants.

Aux époux BILLAUT, *Fernand*, ouvrier agricole, à Vornay, *Cher*.

7 enfants vivants.

Aux époux DONNET, *Marius-Émile*, fromager, mutilé de guerre 65 p. 100, à Chapois, *Jura*.

7 enfants vivants.

Aux époux ROCHEREAU, *Xavier*, berger, à Corpe, *Vendée*.

7 enfants vivants.

Aux époux SCHWEIZER, *Auguste-Michel*, maison Eugène Perrin, à Mulhouse, *Haut-Rhin*.

7 enfants vivants.

Aux époux MAUGER, *François-Georges-Cyprien*, cultivateur, à Crosville, *Manche*.

8 enfants vivants.

Aux époux MANCEAUX, *Jean-Alphonse*, manœuvre, à Rocroi, *Ardennes*.

7 enfants vivants.

Aux époux KERESPARS, *Auguste*, ardoisier, cultivateur, à Kerlec-en-Maël-Carhaix, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux CARUELLE, *Paul-Joseph*, journalier, blessé de guerre, à Bourgneuf-en-Retz, *Loire-Inférieure*.

7 enfants vivants.

Aux époux BALES, *Maurice*, manœuvre, chemin d'Arlac, à Mérignac, *Gironde*.

7 enfants vivants.

Aux époux DOUCEUR, *Louis*, électricien, pensionné 20 p. 100, 32, avenue Victor-Hugo, à Clamart, *Seine*.

7 enfants vivants.

Aux époux AVON, *Pierre-Marie*, cordonnier, 9, rue de Bourgogne, à Moulins, *Allier*.

7 enfants vivants.

Aux époux MULLER, *François*, vannier, rue de la Fontaine, à Saint-Brieuc, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux BOIS, *Henri-Édouard*, ardoisier, à Saint-Aignan-sur-Roë, *Mayenne*.

7 enfants vivants.

Aux époux GALY, *Paul-Étienne*, ajusteur, mutilé de guerre, rue Fieux, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

7 enfants vivants.

Aux époux GRAVELLE, *Jean*, cultivateur, à Saint-Sulpice-de-Cognac, *Charente*.

7 enfants vivants.

Aux époux LOUVEL, *Félix-Louis-Octave*, journalier, à Eurville, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants.

Aux époux HENNE, *Louis-Auguste*, ouvrier maçon, à Neuville-Saint-Vaast, *Pas-de-Calais*.

7 enfants vivants.

Aux époux ROUTIER, *Édouard-Félix-Marie*, ouvrier d'usine, à Alinethur, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, *Pas-de-Calais*.

7 enfants vivants.

Aux époux RENIER, *Marcel-François*, journalier, à Hattenville, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants.

Aux époux COLLOT, *Joseph-Henri-Gaston*, charretier, à Auffray, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants.

DOTATIONS DE 10 000 FRANCS

Trois parts réservées à l'Algérie

Liste établie par ordre de classement.

Aux époux ROGER, *François*, sergent au 13^e tirailleurs
sénégalais, à Koléa, *Algérie*.

7 enfants vivants.

Aux époux VIDANA, *Diego-Francisco-Antonio*, agent de la
police municipale, 12, rue du Cheval-de-Bronze, à Sidi-
Bel-Abbès, à Oran, *Algérie*.

7 enfants vivants.

Aux époux GRIMAUD, *Jean-Joseph*, secrétaire de mairie,
à Pont-de-l'Yser, à Oran, *Algérie*.

5 enfants vivants.

PRIX POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

FONDATION ÉTIENNE LAMY

1929

L'Académie décerne :

Dix-neuf prix de *dix mille francs* :

A COLAS, *Joseph*, à La-Ville-Davy, *Côtes-du-Nord*.

14 enfants vivants.

A MONNIER, *Jean-Baptiste*, à Bailleul, *Sarthe*.

14 enfants vivants.

A PAIN, *Frédéric*, à Flottemanville, *Manche*.

15 enfants vivants.

A DELORME, *Pierre*, à Vaugneray, *Rhône*.

13 enfants vivants.

A DELALEAU, *Pierre*, à Senlisse, *Seine-et-Oise*.

13 enfants vivants.

A EVEN, *Yves*, à Melgven, *Finistère*.

13 enfants vivants.

A JOUSSELME, *Jean*, à Chabottes, *Hautes-Alpes*.

12 enfants vivants.

A LEJEUNE, *Paul*, à Loudinières, *Seine-Inférieure*.

18 enfants vivants.

A TIREL, *Jean*, à Besneville, *Manche*.

14 enfants vivants.

A BRUNETON, *Joseph*, à Fontanes, *Lozère*.

13 enfants vivants.

A COSTECHAREYRE, *Augustin*, à Rochepaule, *Ardèche*.

13 enfants vivants.

A PÉTELET, *Jacques*, à Lasparat, *Cantal*.

14 enfants vivants.

A MORIN, *François*, à Plédran, *Côtes-du-Nord*.

14 enfants vivants.

A SABOT, *François*, à Saint-Vincent, *Morbihan*.

15 enfants vivants.

A LHÉNORET, *Louis*, à Pont-l'Abbé, *Finistère*.

13 enfants vivants.

A VENET, *Étienne*, à Haute-Rivoire, *Rhône*.

14 enfants vivants.

A RUBIN, *François*, à Sainte-Melaine, *Ille-et-Vilaine*.

18 enfants vivants.

A LEBEAUPIN, *Claude*, à La-Chapelle-de-Guinchay, *Saône-et-Loire*

15 enfants vivants.

A ROCH, *Jean*, à Varmonzey, *Vosges*.

11 enfants vivants.

FONDATION H. H. H.

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq mille francs* :

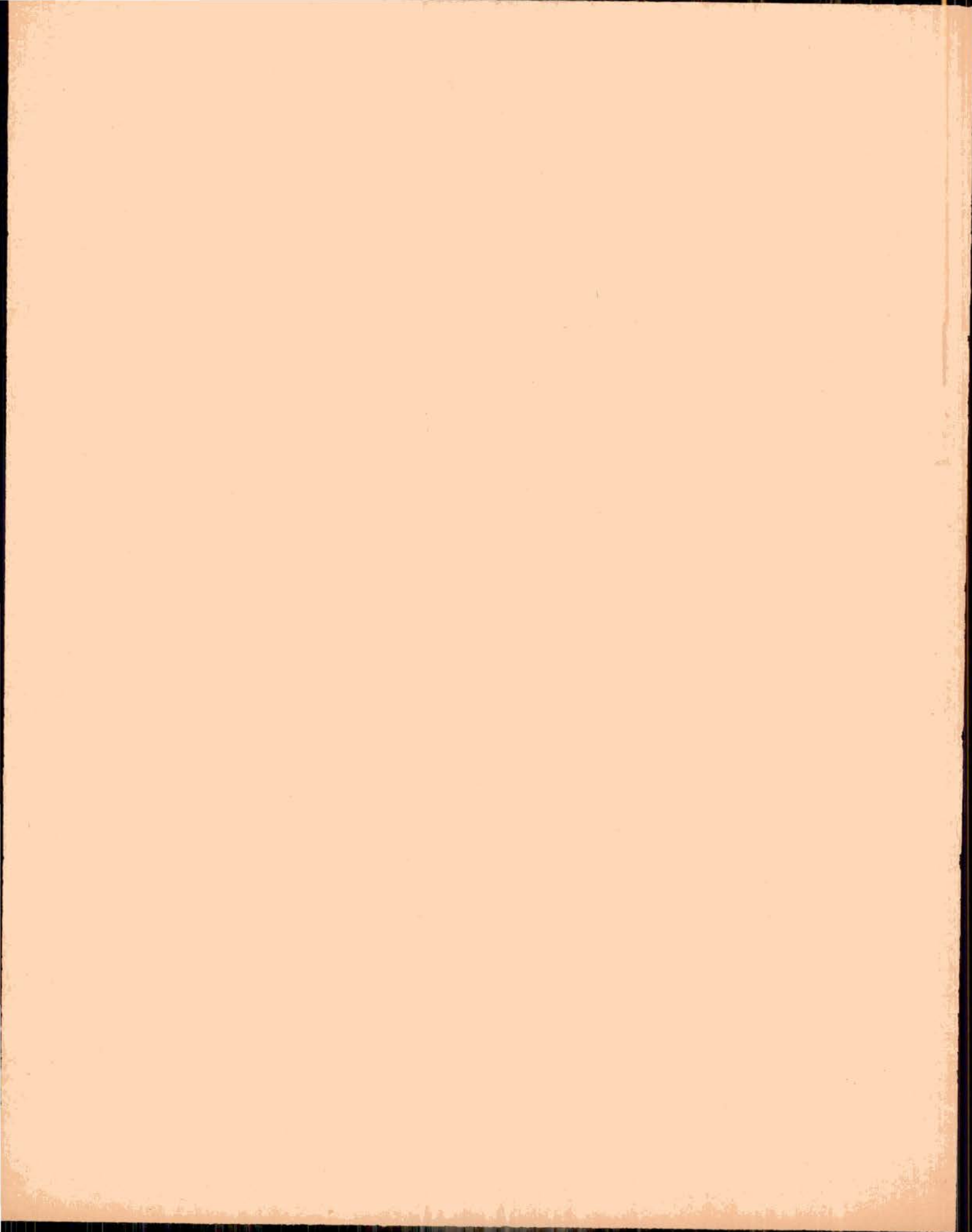
A LE YAOUANC, *Auguste*, à Trégastel, *Côtes-du-Nord*.
12 enfants vivants.

FONDATION BEAUSSE

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq mille francs* :

A PICOT, *Émile*, à Saint-Marcouf.
13 enfants vivants.



RAPPORT
SUR
LES PRIX DE VERTU

PAR
M. PIERRE DE NOLHAC

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

Erasme de Rotterdam, qui eut autant d'esprit que Voltaire et beaucoup plus de sagesse, a laissé un portrait assez féroce des gens de lettres de son temps. Dans le monde qu'elle gouverne, la Folie tient les écrivains par la vanité. Et comme elle les tient solidement! Le moindre ouvrage qu'un auteur produit, il le prend pour un chef-d'œuvre; il court chez le libraire pour l'imprimer, choisit un titre à effet dont l'étrangeté séduira l'acheteur, et l'attirera aussi par d'énormes caractères typographiques.

Pour gagner les suffrages des confrères, toute flatterie

est bonne : « Vos ouvrages, mon cher maître (*magister noster*) ont la profondeur de Platon. — Et vous, mon cher maître, ne surpassez-vous pas Cicéron dans l'art de bien dire? » Pour avoir des lecteurs, nous dit Erasme, rien ne vaut une violente polémique bien montée. Les deux partenaires s'injurient devant le public et se retirent chacun en vainqueur, acclamé par sa coterie. Quel triomphe alors dans les salons, où un murmure flatteur salue son entrée! Il se croit très vite un grand homme et considère son encier comme le nombril de l'univers.

Quel écrivain, Messieurs, voudrait se reconnaître en cette caricature? Nous croyons, tout au plus, en voir quelques traits chez notre voisin. Les mœurs littéraires ont beaucoup gagné en dignité depuis le XVI^e siècle; mais quelques germes de ces vanités restent peut-être cachés au fond des cœurs, et notre profession, plus que d'autres, est portée à les cultiver. Si l'un de nos bons auteurs en était, par hasard, intoxiqué, je lui suggérerais un sérieux remède. Qu'il se fasse d'abord élire à l'Académie française, préliminaire qui lui sourirait sans doute, et qu'il obtienne ensuite la faveur d'écrire le rapport sur les Prix de vertu.

Quelle leçon de modestie sort des dossiers qui nous sont remis! Nous y apercevons des âmes d'une qualité supérieure, des vies dénuées de tout égoïsme et entièrement consacrées au service d'autrui; les êtres les plus délicats adonnés aux soins les plus répugnants; un dévouement sans compter livré à l'ingratitude; et nulle espérance de gloire pour récompenser, ici-bas, le sacrifice. De tels spectacles, que rend vivant sous nos yeux le

simple examen des pièces qui nous sont soumises, et que nous avons parfois l'occasion de rencontrer dans notre existence, nous font paraître moins important le rôle, d'ailleurs plein de séduction, d'amuser, d'émouvoir ou même d'instruire les hommes.

Certes, le génie domine tout. Une grande page de beauté ou de vérité est un don fait au monde, et qui, selon le mot de Keats, lui crée « du bonheur pour toujours ». Mais les talents éphémères en produisent peu qui puissent équivaloir à un acte de vertu ou à un geste de dévouement.

Vous vous souvenez de cette pensée de Pascal qu'il est toujours utile de méditer, car elle provoque, à chaque retour, une réflexion nouvelle. C'est celle qui porte sur les trois ordres, celui de la chair, celui de l'esprit et celui de la charité. Relisons ensemble, si vous le permettez, quelques lignes de cette puissante page, où le philosophe a fixé une idée essentielle de sa doctrine, et dans laquelle nos grandeurs intellectuelles ont une assez belle part.

« Il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse. Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits; car, il connaît tout cela et soi; et les corps, rien. Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé. »

Et la page continue, tout enfiévrée d'images et nourrie

de méditations, parfois haletante avec ces phrases inachevées, où l'auteur jette le meilleur de son âme :

« De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité, cela est impossible et d'un autre ordre, surnaturel. »

Prenons, si vous y consentez, dans la page de Pascal, ce qui peut s'adapter à notre condition d'écrivain. N'y trouverons-nous pas un moyen de nous élever à cette humilité reconfortante dans laquelle vivait ce grand esprit et qu'il ne nous est pas défendu de viser. Les œuvres spirituelles, dont nous sommes plus ou moins fiers, nous mettent dans l'échelle des êtres au-dessus de ceux-là dont le monde révère la puissance et auxquels il réserve son admiration.

Mais que sont nos activités les plus raffinées ou les plus profondes, à côté de celles qui sont séparées des nôtres par leur nature même, et qu'elles ne sauraient jamais rejoindre? En un mot, une œuvre d'art ou de science peut-elle jamais valoir une œuvre de charité?

C'est un scrupule qui nous effleure, une question qui se pose dans le silence de notre conscience. Sans nous détacher du travail auquel nos facultés nous obligent, et qui ne va pas sans honneur, nous doutons parfois que cet honneur soit le plus haut et le plus digne.

Chaque année, l'un de nous se tient à cette place et déroule devant vous le tableau des actes que l'Académie a remarqués, je n'oserais dire qu'elle récompense. Il signale

au public, qui l'écoute, des faits de la vie sociale qui échappent à la vue de nos contemporains, et dont il est lui-même surpris autant qu'édifié. Il avoue notre impuissance à mettre nos éloges à la hauteur d'actes souvent très simples, quelques-uns sublimes, qui attestent autour de nous la continuité d'une vertu aux multiples formes, le jaillissement sans fin d'une source profonde de bonté humaine, dont l'abondance nous étonne, dont le niveau ne semble jamais baisser.

Plus d'un de vos rapporteurs doit, en effet, éprouver, au moment où il reçoit la charge de dépouiller les dossiers, l'inquiétude de les trouver vides et de n'avoir pas de matière à vous présenter. Les années précédentes ont été si heureuses, la moisson si riche, d'actes vertueux ou bienfaisants, qu'on peut craindre de voir le sol s'épuiser et demander, pour reprendre sa fécondité, le loisir d'une jachère.

Il n'en est rien, Messieurs, la floraison annuelle est toujours aussi luxuriante; la France, dans le jardin secret où se cultivent les plus belles vertus, ne montre pas un instant d'épuisement. Les grands héroïsmes, les actions retentissantes qui secouent un peuple d'admiration et sont les grands exemples de l'humanité, restent rares assurément, et les circonstances de la vie quotidienne ne se prêtent pas à les produire aussi aisément que les heures tragiques auxquelles nous pensons en ce moment.

Mais le courant de vie morale où se puise l'énergie de ces actes exceptionnels n'est jamais interrompu et l'on sent assez qu'il suffit d'un contact pour faire jaillir l'étincelle.

C'est au milieu de cette vie profonde de la nation, de ce qu'on pourrait appeler la réserve des héroïsmes latents, que nous introduit l'examen rapide des cas qui nous furent soumis et le récit sommaire de ces beaux exemples.

La guerre, qui a causé tant d'horreurs et créé tant d'infortunes, a développé aussi un grand nombre de vertus. Des œuvres très nombreuses ont surgi pour remédier à toutes les formes de cette misère. L'Académie a eu mainte fois à s'occuper d'elles et à rendre hommage au bien qu'elles accomplissent.

Les veuves, les orphelins, les mutilés, ont trouvé pour les assister des organisations souvent florissantes, mais qui ne le sont devenues que grâce au dévouement de ces associations, qui ont donné tant de notoriété à leur cause. Comment se fait-il que dans notre liste déjà longue d'œuvres de guerre et d'après-guerre n'ait pas encore été inscrite celle qui porte le nom des *Mères affligées*? Avec une discrétion touchante, une silencieuse activité, elles exerçaient leur bienfait sur toute une catégorie de victimes que les cœurs français ne pouvaient oublier. En 1917, alors que les obus de la Bertha sillonnaient encore le ciel de Paris, quelques femmes, éprouvées elles-mêmes par la perte de leur fils, tombés sur le champ de bataille, songèrent à celles que frappait le même deuil et qui, ayant donné leurs enfants à la patrie, se trouvaient privées à la fois de leur soutien matériel et de l'appui moral de leur tendresse. Ces *mères affligées*, selon le nom dont les désigna le Cardinal Amette, premier protecteur de

l'œuvre, allaient se trouver souvent sans ressource, et au prises avec un désespoir inconsolé. Les connaître, les appeler, les soutenir, telle fut la pensée que réalisèrent ces âmes à l'égard de leurs sœurs plus malheureuses. Celles qu'on négligeait souvent dans les secours officiels, reçoivent ainsi cette assistance qui rend plus fraternelle l'identité de l'infortune. L'association n'a pas cessé depuis treize ans de multiplier son action si efficace. Ne devions-nous pas la tirer de l'ombre où elle s'efface et rappeler une fois de plus que les héros qui nous ont sauvés ont dû, presque toujours, la formation de leur caractère à l'influence d'une mère. Combien d'entre eux l'ont affirmé à leur agonie, envoyant leur dernière pensée à celle qui, aussi vaillante que tendre, avait formé ces âmes pour le sacrifice !

Parmi d'autres victimes indirectes de la guerre, ne faut-il pas compter ces familles de la classe moyenne, qui ont vu diminuer leurs ressources par la baisse des revenus et l'augmentation du coût de la vie ? A ces foyers où devrait régner une certaine aisance, s'assied parfois brusquement le fantôme de la misère : la maladie d'un enfant, le chômage du père, des couches prolongées de la mère suffisent à rompre l'équilibre instable d'un budget. Ces familles ne sauraient demander d'assistance pécuniaire, mais quel soulagement pour elles de rencontrer, pendant l'épreuve, l'œuvre admirable de *l'entr'aide à domicile* ! Organisée avec méthode, appliquée avec tact, cette entr'aide procède ainsi à de véritables sauvetages. La jeune mère, qu'ont épuisée de trop rudes besognes, revient à la santé

en prenant le repos qui lui permettra de mieux assumer ensuite sa lourde tâche.

L'œuvre envoie à domicile des infirmières diplômées, des aides ménagères, des promeneuses d'enfants, des personnes de bonne volonté pour assister les vieillards, et trouve, sans jamais distribuer d'argent, le moyen de distribuer du bonheur. Là encore, ne reconnaissez-vous pas la charité féminine dans toute sa délicatesse ?

J'en dirai de même d'une œuvre bien plus ancienne, puisqu'elle remonte au temps de Louis XIII, et qu'elle a, parmi les œuvres de Paris, les plus anciens titres de noblesse. *La visite dans les hôpitaux* a été fondée par une de ces dames charitables qui entouraient Saint Vincent de Paul et qui, souffrant de l'horrible abandon où se trouvaient les malades de l'Hôtel-Dieu, résolut de leur venir en aide.

Elle loua, avec d'autres « dames de la charité », un local voisin du grand hôpital où les sœurs préparaient les bouillons et les confitures que les visiteuses en tablier blanc apportaient à tour de rôle dans les salles avec la douceur de leur présence. Les plus grandes dames de la Cour y vinrent en nombre, et l'on y vit même Anne d'Autriche se faire ainsi la servante des malheureux. La belle tradition, interrompue pendant la Révolution, fut reprise au XIX^e siècle dans un milieu social et religieux tout semblable à celui qui l'avait créée. Actuellement elle fonctionne dans vingt-sept hôpitaux de l'Assistance publique, en parfaite union avec les services responsables.

Si je rappelle cette œuvre féminine d'autrefois, dont

l'exemple en a inspiré plusieurs autres de nos jours, c'est pour marquer l'origine de celle que l'Académie veut honorer aujourd'hui en proclamant ces bienfaits envers les pauvres : *l'Association pour la visite des malades dans les hôpitaux parisiens*. C'est la plus récente de toutes, mais celle qui embrasse déjà le domaine le plus vaste de la bienfaisance.

Fondée en 1924 et rattachée au Comité de patronage des hôpitaux, elle a pris naissance dans un groupe d'hommes éminents et bons venus des milieux les plus divers, réunis seulement par la pensée de la souffrance morale, qui accompagne si souvent, sur leurs lits d'assistés, la misère physique des malades isolés. Fidèles au devoir chrétien de la charité ou simplement émus par leur âme généreuse, amenés parfois à l'œuvre par un de ces deuils personnels qui font mieux sentir la douleur d'autrui, on voit ces hommes, souvent très occupés, distraire de leur journée les heures consacrées à la visite ; ils apportent chaque semaine au malade souvent aigri, quelquefois désespéré, le réconfort des paroles sincères, la délicate expérience psychologique que leur a donnée la vie et l'assurance que les mauvais jours passeront.

Que de moyens divers d'obtenir une confiance dont on fait un si noble usage ! Ce sont de menus services rendus aux malades, des lettres écrites et affranchies, de petits présents qui entretiennent l'amitié, un intérêt porté aux affaires de famille et à l'avenir du travailleur, des assurances de placement, de secours ou de rapatriement à la sortie de l'hôpital. Ces dernières promesses sont largement tenues, grâce aux démarches, aux relations, à

l'influence des dirigeants de l'œuvre. Mais pour multiplier ses bienfaits, elle a besoin d'augmenter ses ressources financières, et aussi le nombre de ses visiteurs. Ce nombre s'accroîtrait bien vite, si l'on savait quel profit moral chacun de nous peut tirer de cette fréquentation fraternelle du malheureux, et de ces heures où le bien qu'on essaie de leur faire nous revient en consolation.

Ainsi ce Paris, où l'étranger ne veut voir que la ville de plaisir et de corruption, recèle la vie morale la plus intense qui soit. Le dévouement collectif a créé partout des œuvres d'intérêt général, qui ajoutent à l'action des pouvoirs publics une collaboration toujours précieuse.

Une grande partie des progrès sociaux réalisés depuis un siècle et qui n'ont pas achevé de se développer pour le bien des classes populaires, a été conçue, mûrie et préparée par des institutions privées, d'origine religieuse, et dont on ne compte plus les bienfaits.

M. Henry Bordeaux, l'an dernier, faisait vivre devant vous l'admirable OEuvre de Charonne. Le même quartier compte un ensemble d'œuvres ouvrières qui appelle aujourd'hui votre attention. Elles sont parmi les plus anciennes de la capitale et remontent aux fondations de la Société Saint-Vincent de Paul, qui donnaient à ce Paris égoïste de Louis-Philippe une âme nouvelle.

Un de ses patronages fondé, en 1845, pour l'enfance malheureuse du quartier de la Roquette, émigra à Charonne en 1862, devenant le point de départ d'œuvres importantes, sous la direction de l'abbé Planchat, le curé

du peuple, que la reconnaissance de celui-ci ne devait pas préserver des balles de la Commune.

Le sang des martyrs est fécond, et l'œuvre à laquelle ce saint prêtre avait donné tout son cœur est devenue aujourd'hui un centre agissant de bienfaisance, dont les moyens multiples répondent à toutes les nécessités d'un quartier. On trouve, 42, rue Planchat : patronage, cercle, placement en apprentissage, caisse de loyers, caisse de secours, conférences de Saint-Vincent de Paul, assistance des pauvres honteux, secours mutuels, Bibliothèque, etc. Que de bien s'accomplit dans cette modeste cité fraternelle, en s'inspirant du principe que la philosophie appelle altruisme, la politique, solidarité, et à laquelle nous laisserons son vieux nom français de Charité!

Une œuvre, non moins précieuse pour le peuple de Paris, est celle dont bénéficie le quartier de la Chapelle. Les œuvres de Saint-Vincent de Paul ont créé là un foyer très étendu de bienfaisance sociale. Cinq ou six cents enfants ou jeunes filles y reçoivent une instruction primaire très avancée; leurs succès aux examens est sans égal dans la capitale. Un restaurant de jeunes filles, un orphelinat de quatre-vingts enfants, une pension pour jeunes ouvrières et employées, des consultations gratuites de nourrissons, le service des malades pauvres à domicile, voilà les principales branches de l'œuvre dont les dépenses sont considérables, puisqu'elles atteignent près de 1 000 francs par jour. Nous ne pouvons verser, hélas! à leur vente de charité qu'une somme qui fera vivre, une dizaine de jours, tout ce petit monde.

Oserais-je me permettre, messieurs, de me soustraire pour une fois aux décisions de l'Académie et d'employer un mot qu'elle n'a pas admis dans le Dictionnaire?

Peut-être une révision accordera-t-elle droit de langue française à ce mot qui n'est encore qu'un terme de la langue de Paris, celui de « midinette ». Nous couronnons une œuvre qui s'adresse, en effet, à ce monde gracieux et laborieux de jeunes ouvrières qui peuple les ateliers du III^e arrondissement. Comme elles ne peuvent, au milieu de la journée, rentrer à la maison, elles prennent à midi leur repas et leur repos tout proche de leur travail.

Quelle douceur pour elles, et quelle sécurité pour leurs parents procure l'accueil dans une maison d'amitié, où le déjeuner apporté par chacune et réchauffé sur le gaz commun, sera pris sans voisinage dangereux et sans précipitation fâcheuse. Au sortir de table, les jeunes filles peuvent, à leur gré, coudre, lire ou bavarder dans une salle commode et souriante.

Aucune condition n'est exigée pour les admettre, leur liberté religieuse est absolue, bien qu'elles ne puissent ignorer la foi qui inspire les jeunes filles du monde se mettant à leur service avec une cordiale simplicité. Mais dans ce milieu, particulièrement indépendant, l'influence est exercée surtout par des travailleuses appartenant aux mêmes professions, ce qui élargit le champ d'action et en fait une œuvre de collaboration sociale.

Quel nom, demandez-vous, porte cette création de si grande utilité? Celui-là même que lui ont donné nos midinettes, *L'œuvre de Midi*.

Il y a soixante-quinze ans, un jeune prêtre parisien dotait l'église d'une nouvelle famille religieuse, quand il fondait l'œuvre qui est devenue l'Orphelinat de Saint-Charles, dirigé par la congrégation de Notre-Dame-des-Anges. La maison de la rue Blomet, celle de la rue de Vaugirard, attestent le développement pris de nos jours, par une institution qui a élevé plusieurs générations d'où sont sortis des hommes supérieurs, dans le clergé comme dans la vie civile. Nous ne pouvions manquer de lui donner un jour une marque de notre estime.

Mais si l'enfance, si la jeunesse préoccupent surtout les initiateurs de nos œuvres parisiennes, ils n'oublient pas non plus les vieillards. *Les amis de la Vieillesse* répondent à une idée aussi ingénieuse que touchante. Les pauvres vieux, recueillis dans les établissements de l'État, n'ont pas tous des familles qui s'intéressent à leur sort; il en est beaucoup qui sentent leur abandon total, provenant de la gêne ou de l'ingratitude des leurs. Mais maintenant ils ont une grande famille qui s'offre à eux pour combler leur solitude morale. Auprès des vastes casernes, où ils n'ont que l'abri et le pain quotidien, un peu d'affection les attend dans ces « foyers » *fondés pour eux*, où il y a toujours du tabac pour les vieux et des douceurs pour les vieilles. Quelques bonnes lectures, quelques jeux, et le dimanche des récréations organisées par des artistes bénévoles mettent un peu de joie dans ces vies attristées.

Cette bienfaisance, qui ne demande qu'à se développer davantage, a commencé sous les auspices de ce grand patron qui est Saint Vincent de Paul. « Monsieur Vin-

cent », dont l'admirable livre de notre confrère Henri Lavedan vient de rajeunir, pour le grand public, la noble mémoire, eût approuvé cette pensée en faveur de la vieillesse, où il entre du sourire et de la bonté.

Nos hôpitaux, toujours encombrés, ne peuvent conserver dans leurs lits que les malades dont la guérison peut être rapide; ainsi les infirmes et les incurables n'y sont point gardés. Des maisons se sont ouvertes pour les accueillir, et l'Institut connaît bien l'asile qu'offre aux garçons les frères de Saint-Jean-de-Dieu. En 1894, des dames charitables voulurent fonder une institution analogue pour les jeunes filles et firent appel à un ordre espagnol, les religieuses hospitalières du Sacré-Cœur. Elles arrivent à Javel sans connaître un mot de français, mais sachant tendre la main pour leur malades, quêtant de porte en porte. Depuis lors, quatre cents enfants ont trouvé dans cette maison l'instruction et surtout les soins à leur triste état; quatre-vingt-dix lits sont toujours occupés. Elles ne vont plus comme autrefois quêter dans les maisons; leur appel prend une autre forme, mais, si leurs ressources étaient plus grandes, que de lits nouveaux pourraient s'ouvrir à bien des pauvres abandonnés!

La Ligue française, que l'on trouve toujours à la tête des grands mouvements d'initiative patriotique et sociale, a créé une commission dite du « Taudis », dont le nom seul indique la bienfaisante nécessité. Ces logements malsains et misérables, qui sont encore trop nombreux dans Paris et sa banlieue, ne font pas seulement un contraste odieux avec le luxe de nos grands quartiers, mais sont

surtout une cause de nos pires fléaux. De l'entassement des pauvres gens sortent la tuberculose, le cancer, toutes les maladies contagieuses, sans parler des promiscuités cruelles qui dissolvent la famille.

Une organisation qui porte dans ces tristes lieux de l'assainissement et de la propreté, des secours et des conseils, atténue quelque peu ces misères. La commission du « Taudis » mérite plus qu'aucune autre d'être encouragée. Son rôle, qui a commencé à Versailles, s'est étendu progressivement à la banlieue nord et à divers arrondissements; puisse-t-il envahir tous les autres, en attendant que l'action des pouvoirs publics fasse disparaître cette honte de notre civilisation!

Nos visiteurs des « Taudis » y rencontrent maintes fois d'autres femmes qui les y ont précédés. On sait avec quel dévouement certaines congrégations se donnent de préférence aux grands deshérités de la vie. Si je rappelle, ici, cette forme de charité, que l'Académie a eu souvent l'occasion de reconnaître, c'est parce que, cette année encore, une œuvre nous a été signalée par le maire, le clergé, le corps médical de la Garenne-Colombes. Les petites sœurs des pauvres de l'ordre de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier se rendent au moindre appel, à toute heure du jour et de la nuit, auprès des malades indigents, les pourvoient de linge, de bon pain, de médicaments, nettoient les chambres infectes et relèvent le courage par leur seule présence toujours désirée.

Nous voici dans la partie montagneuse du Morbihan, sur le sol granitique, au milieu des bois de sapins, dans

une sorte de désert pittoresque, comme la Bretagne en ménage souvent les beaux aspects. Tout à coup apparaît au voyageur une immense maison que domine le clocher de l'église et qui a les proportions d'une grande abbaye d'autrefois. C'est Saint-Michel-de-Préziac.

Que fait-on dans ce désert et dans cet établissement magnifique? On y élève une nombreuse jeunesse dans l'air le plus salubre de la province et dans l'atmosphère morale la plus propre à relever des âmes. Et les enfants sur lesquels s'exerce cette action éducatrice sont les plus délaissés, les plus malheureux : les orphelins, les fils d'alcooliques, de dégénérés, de prisonniers, ceux dont on ne veut plus ou ne peut plus s'occuper.

Leur sort avait ému une femme de grand cœur dont la société parisienne a connu l'action mystérieuse et respecté les secrets. Elle avait fondé le grand orphelinat, d'abord réservé aux petits Parisiens. Sa mort, en 1917, laissait l'œuvre sans ressources, et l'on envisagea avec angoisse le moment où il faudrait rejeter, dans la misère morale et physique, des centaines de pauvres petits. Un vétérán des œuvres sociales qu'on vous nommait l'an dernier, prit l'œuvre en mains et assumá ces responsabilités tragiques. Grâce à lui, qui la dirige avec la collaboration de l'élite qui l'entoure, la grande demeure des orphelins est restée ouverte, est redevenue florissante. Quatre cents enfants, à cette heure, y reçoivent l'instruction primaire et professionnelle. De nombreux métiers y sont enseignés; l'école est regardée comme un modèle par tous ceux qui en étudient le fonctionnement; des évêques, des maires d'arrondissements de Paris, nous apportent le témoignage

émouvant des sauvetages qu'elle a opérés. D'une manière le plus souvent ingrate, le tendre dévouement des éducateurs fait des hommes, des chrétiens et des Français. En accordant une seconde fois à l'œuvre de Saint-Michel-de-Préziac le prix Niobé, nous aidons à vivre une institution dont la nécessité sociale est de plus en plus démontrée.

L'orphelinat du Mail, à Sens, a plus de trois quarts de siècle d'existence, et l'on ne saurait dire le nombre d'enfances qu'il a sauvé de l'abandon, et de citoyens utiles qu'il a donnés au pays. Lorsqu'il fut privé de l'appui officiel, bien loin de réduire son action, il l'a étendue au delà des limites de l'Yonne. S'étant trouvé tout prêt, par son organisation, à recueillir les pupilles de la nation, il donne pourtant la préférence à ceux que lui présentent l'OEuvre de l'Adoption et de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Cette maison continue pour sa part les grands gestes de charité du Moyen âge, qui ont toujours existé dans l'antique métropole ecclésiastique d'où dépendait le diocèse de Paris.

Le Bon Pasteur, dans la même ville de Sens, est tout de charité : réhabiliter des jeunes filles coupables ; préserver de la contagion du vice les enfants qui y sont exposés ; recueillir de pauvres orphelines et faire de toutes des jeunes filles sérieuses en les formant à une piété simple et solide. On connaît le fonctionnement de ces belles institutions qui sont distinctes les unes des autres, dans lesquelles est assuré le rachat de tant de pauvres destinées et la préservation de beaucoup d'autres.

Ainsi qu'une corbeille de fleurs blanches, toute d'innocence, la classe des petites orphelines, « la classe des anges », comme on l'appelle, répand, dans toute la maison, son parfum de pureté. Le cadre est une vaste demeure dans un lieu salubre, richement planté d'arbres fruitiers, ayant pour voisine la belle église de Saint-Savinien, et pour horizon, la cathédrale Saint-Étienne.

Il n'est pas une de nos provinces qui n'apporte à notre revue annuelle quelque œuvre d'un intérêt émouvant et d'un caractère tout particulier. Je citerai *l'Association Sainte-Agnès*, née à Grenoble, et qui exerce son activité sur la plus pénible des misères. Ainsi que l'admirable maison des franciscaines de Royat, celle de Saint-Martin-le-Vinoux abrite soixante-dix jeunes filles atteintes d'idiotie et qu'il s'agit, non seulement de nourrir et de vêtir, mais d'éveiller à la vie morale et intellectuelle, pour les rapprocher d'une humanité normale. On les intéresse progressivement aux jeux, à la lecture, au travail surtout, que les maîtresses s'ingénient à rendre attrayant. Il est très difficile cependant de les arracher à leur inertie naturelle, à leur paresse et à leur inaptitude. Ces relèvements ingrats donnent parfois de consolants résultats; le plus souvent ils restent infructueux; mais l'effort des éducatrices n'en est pas moins méritoire.

Bien différente de cette enfance misérable, et d'un niveau intellectuel et moral tout autre, sont les pupilles de *l'Orphelinat de l'enseignement secondaire et supérieur*. Mais si la détresse semble moins grande, l'œuvre n'en répond

pas moins à un besoin évident. Les membres de notre corps enseignant, chez qui sont traditionnelles les vertus de désintéressement et de dévouement à la jeunesse, sont rarement fortunés. Dans les difficultés de la vie présente l'économie leur est impossible. Beaucoup s'angoissent à la pensée de laisser, s'ils meurent, leurs enfants dans une situation difficile, les empêchant de continuer leurs études et de s'élever au rang de leur père. C'est pour mettre fin à ces tourments que fut fondée, en 1906, une association reconnue d'utilité publique et dont le fonctionnement très ingénieux a assuré la prospérité.

Une faible cotisation, telle qu'on peut la demander à des bourses modestes crée des droits aux adhérents, et, le cas échéant, ménage leur fierté. L'abandon des légers centimes que compte le règlement mensuel des traitements dans les lycées et les collèges, donne chaque année une somme appréciable qu'on est surpris de voir s'élever à 9000 francs.

Ai-je besoin de dire qu'il s'y ajoute des dons personnels provenant souvent des ménages universitaires sans enfant ou des collègues célibataires? La guerre a naturellement multiplié les orphelins; de trois cents qu'elle avait au début, l'association compte maintenant six mille membres. Tous les amis de l'Université doivent connaître cette œuvre, puisqu'elle conserve nos élites les plus chères à la nation, celles de l'intelligence et de la culture.

Voici une autre association qui préserve l'intelligence et la culture, mais qui s'adresse à de pauvres infirmes et fut tout d'abord créée pour nos aveugles de guerre,

auxquels notre confrère, M. Brieux, s'adonne avec tant de dévouement. J'aimerais à vous entretenir de la *Société d'impression et de reliure du livre pour eux* fondée en 1917. Elle a pris aussitôt un tel développement que l'on voit bien les grands services qu'elle peut rendre. Elle multiplie les livres en écriture Braille, en les choisissant avec soin, en les publiant à bon marché. A la fois éditeur, imprimeur, distributeur d'ouvrages et de renseignements bibliographiques, la Société n'est pas de ces maisons qui font des bénéfices considérables; puisse notre hommage aider à augmenter son chiffre d'affaires!

Une œuvre provinciale, magnifique, datant de 1840, réunit les sourds-muets et les aveugles de toute une région, dans les établissements de Saint-Médard-les-Soissons, et de Notre-Dame de Laon. La guerre a passé sur le pays; tout a été dévasté, brisé, ruiné; les enfants menacés ont fui aussi loin que possible, en Vendée et au Finistère, sous la conduite de leurs religieuses. La tourmente passée, les maisons se sont rebâties, les pauvres infirmes sont revenus; le tendre abri s'est rouvert pour eux.

En ce moment, cent trente enfants des deux sexes reçoivent cette éducation spéciale, si délicate, qui leur ouvre les trésors de l'esprit et de l'instruction professionnelle, assurant leur avenir. Les muets, par la méthode orale pure, bénéficient de l'enseignement classique; l'enseignement professionnel en fait des cordonniers, des menuisiers, des horticulteurs, cependant que les jeunes muettes apprennent la couture, la dentelle, la broderie, etc. Les aveugles, instruits par la méthode Braille, se développent rapidement; on les sait doués

d'une façon singulière pour la musique; ils deviennent de fort bons accordeurs de pianos. Dix départements, les différents offices des Pupilles de la Nation et de l'Assistance publique, donnent pleine confiance à cette double maison. Mais des pensions minimales leur sont payées, et une trentaine d'abandonnés restent à la charge du Directeur. Son grand zèle ne viendrait pas à bout de sa tâche, s'il n'avait, pour le seconder, la collaboration gratuite des sœurs de la Sagesse et des religieuses de Notre-Dame-de-Saint-Erme, également admirables par leur dévouement et leur compétence technique.

Je joindrai, ici, l'hommage que nous adressons à M^{lle} Yvonne Pitrois, de Royan, pour la belle et vaillante carrière d'écrivain qu'elle a consacrée aux sourdes-muettes, qui voient en elle une grande sœur. A la revue *la Petite silencieuse*, qu'elle dirige, et qui va porter joie et réconfort dans bien des pays, elle vient d'adjoindre *Le rayon de Soleil*, destiné aux sourdes-aveugles, avec le concours de l'imprimerie Braille de Mulhouse. Tout ce bien répandu à travers le monde sort d'une petite ville de France, mais aussi d'un grand cœur de femme.

A d'autres isolés, bien qu'ils demeurent dans la pleine activité de la vie, s'adresse l'œuvre du *Livre du Marin*. Les matelots de notre marine de guerre n'ont pour distraction que la lecture pendant les longues semaines de mer; une affreuse littérature déprimante, corruptrice, leur est offerte à foison. Ne faut-il pas la combattre par des publications saines, honnêtes, attrayantes cependant? C'est ce que fait admirablement notre œuvre, qui achète

les meilleurs ouvrages, en édite elle-même d'excellents et aide ainsi à maintenir dans les équipages les idées de patriotisme et d'honneur qui ont fait si bien leur force.

L'Académie doit, à son principe même, de s'intéresser à tout ce qui touche à l'expansion de la langue française, et s'il lui arrive de couronner des œuvres qui la répandent au dehors, comment oublierait-elle celle qui, sur notre propre sol, l'enseigne aux étrangers venus chez nous et qui veulent devenir Français? Cette main-d'œuvre que nous attirons, non seulement par nos salaires, mais par le bon accueil de notre peuple. Nous avons d'ailleurs grandement besoin de ces étrangers pour combler le vide de notre population, aussi nous leur devons la facilité d'étudier le français, pour qu'ils entrent dans notre intimité et se fondent avec nous plus aisément. C'est le but que poursuit *le Foyer français*, par ses cours gratuits dans les locaux de nos écoles, et qui s'adresse tout particulièrement au monde ouvrier. Son succès va croissant, non seulement à Paris et dans nos grandes villes, mais encore dans les régions agricoles du Midi, où l'accumulation étrangère deviendrait un péril si elle ne restait pas un bienfait.

Avec les ouvriers venus d'au delà des frontières, nous arrivent aussi de nombreux étudiants; nos écoles d'aujourd'hui les attirent comme le fit si longtemps notre Sorbonne médiévale. A ces hôtes de l'intelligence va notre dilection particulière, et aussi celle de leurs camarades parisiens, qui les accueillent avec la bonne grâce de

la jeunesse pour en faire des amis. Quand le lien religieux s'y joint, cette amitié s'installe profondément dans les cœurs, et crée pour notre pays des sympathies qui ne s'éteindront pas avec l'âge. *Le Foyer international des étudiants catholiques*, fondé par le cercle Ernest Psichari, auprès de la cité universitaire, n'est pas sans compléter utilement la belle institution de la colline Montsouris. Une vie intense y porte déjà ses fruits; on y travaille, et on y prie; on y reçoit des conférenciers choisis : artistes, historiens, critiques; on y étudie les grands problèmes internationaux dans l'esprit chrétien qui aide à les résoudre. *Le Foyer* méritait donc l'approbation des aînés que nous sommes, et notre fraternel appui.

Ma belle récolte s'achève; de ma moisson lourde de tant de charité, il me faut bien laisser tomber quelques beaux épis. Pourtant que je sauve encore, pour nos mémoires, cette œuvre lointaine des sœurs de Saint-Joseph, venues à Naplouse de Jérusalem, à l'époque du régime turc, pour soigner les indigènes et élever leurs enfants;

Et les *Sœurs de la Miséricorde* de la rue Vaneau, si humbles et pourtant si appréciées des pauvres malades;

L'Œuvre de la préservation de la jeune fille, à Passy, rue Nicolo, dirigée par les Sœurs Servantes de Marie, une des plus nécessaires et des mieux organisées de notre ville;

L'Orphelinat de Quézac, qui grandit chaque jour, sur les montagnes de la Haute-Auvergne;

La Cure d'air pour les enfants anémiés, rue de la Bûcherie;

La Maison maternelle de la Marne, à Châlons-sur-Marne ;

L'Union catholique des malades, à Reims ;

La maison des Journalistes, à Paris.

Il me resterait à vous dire quelques mots de nos fondations en faveur des familles nombreuses. Les noms des fondateurs sont présents à votre mémoire, et tout d'abord Étienne Lamy, le vénéré secrétaire perpétuel dont l'exemple a propagé l'action bienfaisante. L'intelligente générosité du ménage Cognacq-Jay ne fait pas oublier par sa magnificence, les donations Gehère, H. H. H., Beausse, d'autres encore. Bien des fois vos rapporteurs ont tracé, d'après les dossiers venus de tous les coins de France, le tableau de ces familles patriarcales, moins rares qu'on ne le croit. Elles maintiennent dans notre pays ses traditions de saine fécondité, qui ont assuré, jadis, son expansion à travers le monde. Dans le temps nouveau, quoiqu'en aient pensé certains économistes, les besoins de la France n'ont pas changé. Nous ne serions pas forcés de faire appel au sang étranger, sur tant de points de notre territoire, si le sang national n'y avait pas failli à sa tâche.

Ne nous laissons pas de mettre à l'honneur les pères et mères qui nous donnent de vaillantes familles, parfois de quatorze ou quinze enfants, les mieux élevés souvent et les plus unis. Il faut pour remplir de tels devoirs, tant de vertus et si diverses, que ce n'est point sans raison que nous mentionnons les familles nombreuses dans la séance où nous interprétons, en le magnifiant, le vœu philanthropique de M. de Montyon.

Nos prix de vertu, qui s'attachent aux actes du dévoue-

ment individuel, récompensent chaque année des vies obscures souvent bien belles. Partout où il y aura des malheureux à soulager, des enfants à secourir, une douleur à apaiser, surgira une femme, car Dieu lui a appris à consoler en lui apprenant à souffrir. Le sacrifice fleurit naturellement chez ces êtres qu'on appelle du sexe faible, comme si leur cœur n'était pas des plus forts.

Ici, c'est une femme qui voue son existence, avec une tendresse maternelle, à des petits qui ne sont pas les siens; là, le service continué à d'anciens maîtres par une domestique, qui renonce à ses gages, mais non à son dévouement. Toute l'assistance d'une commune rurale est souvent assurée par une seule personne qui donne ses vieux jours, après sa jeunesse. Ainsi, sans fin. C'est un tableau d'une magnifique monotonie, que je pourrais retracer devant vous une fois de plus; j'y choisis seulement quelques figures rayonnantes de tendresse et d'énergie.

Voici une fille du Cantal, Marie Apchet, aveugle, hélas! depuis l'âge de dix-huit ans, une vache, à coups de corne, lui ayant crevé les yeux. Courageusement, elle demeure à la tâche; et, après avoir élevé frères et sœurs en nombre, on lui confia ses nièces et ses neveux; elle en fit d'honnêtes femmes et des hommes de bien. Aujourd'hui, fatiguée, mais toujours douce et courageuse, elle accourt à l'appel des voisins.

Mais qui dira dans nos temps d'égoïsme l'abnégation des plus humbles, des servantes qui se font les protectrices de leurs maîtres quand le malheur a dévasté leur vie? Philomène Thomas, née à Plouguenast, en Bretagne, il y

a cinquante-sept ans, entra toute jeune au service de M^{lle} Adam. Elle obtint jusqu'à 10 francs par mois de gage, et elle a soigné sa vieille maîtresse avec une bonté toujours souriante. Il y a un demi-siècle que la vieille demoiselle est aveugle, et elle ne paye plus, depuis longtemps, les 120 francs annuels à sa domestique, puisqu'elle n'a plus rien, et que bien au contraire, c'est Philomène qui fait des ménages pour la pauvre impotente, sourde maintenant autant qu'aveugle à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Cas banal, me direz-vous; oui, sans doute, pour qui ne connaît pas la lutte quotidienne contre l'acharnement du Destin.

Si vous voulez une autre forme de vaillance, nous la trouverons chez Isabelle Lamy, qui pendant la guerre assura au péril de ses jours le chargement de grenades et d'obus à Saint-Denis, à la poudrerie de Rueil, et à la pyrotechnie du Pecq. Pendant quatre ans, comme cheffesse, elle a aidé à constituer un stock important de poudre et de munitions; servant la Défense nationale, par son zèle, son mépris du danger, ses capacités techniques. Après quatre accidents qui ne la découragèrent pas, elle fut victime, en 1917, de l'explosion terrible qui lui creva les yeux, mutila ses deux mains et couvrit son corps de brûlures. On la sauva pourtant. Les règlements nouveaux lui ayant supprimé une pension bien méritée, elle s'est adressée à nous. Nous avons entendu cette pauvre voix.

Avant d'arrêter court ce défilé de vaillantes, nous ferons un petit salut à Martin Ricordeau, sonneur de la paroisse du Temple de Bretagne, au diocèse de Nantes. Une charmante lettre anonyme nous a révélé cette sympathique image. Il est aveugle, et sacristain, autant qu'il

le peut, et surtout habile à faire chanter les cloches. Mais, durant la guerre, l'infirmes prit en main la petite ferme de son beau-frère, soldat, et fit si bien qu'elle n'en fut que plus prospère. Le prisonnier revint d'Allemagne; Martin partit avec sa vieille mère, maintenant morte; et dans le pauvre taudis, sous les toits, il eut de longues heures à méditer sur l'ingratitude humaine. Cependant, il sonne les cloches, et tout son bonheur est là. « Il a une âme simple et bonne, nous dit-on, un cœur sans détour, sans amertume, ni plainte »; rien que pour ces vertus si douces, le pauvre aveugle, jeté sur les chemins, méritait bien le prix que nous lui avons donné.

Presque tous les actes dont on vient de parler relèvent de l'assistance que doivent les hommes à leurs semblables atteints par la souffrance ou la misère; assistance qui ne saurait être complète et féconde sans un mouvement continu du cœur. Les écrivains dont Erasme nous traçait un si dur portrait ne sont pas incapables d'y prendre leur part. Je pense à tel de nos confrères qui sait donner ses heures et son effort à d'autres œuvres encore que celles de l'esprit. Mais pourquoi ne pas évoquer dans le passé ce grand ami des pauvres qui aurait pu glorifier à la fois l'Académie des Sciences et notre compagnie? Je vous ai nommé Pascal: Son amour pour les malheureux était vraiment de la « tendresse », c'est le mot de sa sœur Gilberte; et ses aumônes excessives n'étaient rien auprès du don de son âme.

Sa vie est pleine de traits émouvants qui ne dépare-raient pas un récit de sainteté. Ne rappelons que ce

désir qu'il exprimait sur son lit de mourant de voir installer dans sa maison un pauvre malade de l'hôpital, pour recevoir les mêmes soins que lui, être traité, à ses côtés, avec les mêmes égards et la même affection. « Je souffre, disait-il, de me voir dans la grande abondance de toutes choses ; car, quand je pense qu'au même temps que je suis si bien il y a une infinité de pauvres qui sont plus malades que moi, et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter ». Il disait encore : « Puisque je n'avais pas de bien pour leur donner, je devais leur avoir donné mon temps et ma peine ; c'est à quoi j'ai failli ; et, si les médecins disent vrai, et si Dieu permet que je me relève de cette maladie, je suis résolu de n'avoir point d'autre emploi ni point d'autre application tout le reste de ma vie que le service des pauvres. »

Rassurons-nous, Messieurs, la science appartient aussi aux œuvres de Dieu. Si notre Pascal avait guéri, l'ange des mathématiques l'aurait repris, et il n'aurait laissé à personne l'honneur des nouvelles découvertes qui mûrissaient dans son esprit. Mais quel élargissement de son être dans sa conception totale de la charité, et quels rayons du ciel pour illuminer la fin de sa vie !